

Luc CAMBREZY
Géographe, ORSTOM

Philippe COUTY
Économiste, ORSTOM

André LERICOLLAIS
Géographe, ORSTOM
LA 94 CNRS

Jean-Yves MARCHAL
Géographe, ORSTOM

Claude RAYNAUT
Anthropologue, CNRS

La région, territoire de recherche

RÉSUMÉ

Bien que la référence à la région demeure très vivante dans la pratique de la recherche comme dans celle du développement, les auteurs de ce texte collectif doutent que l'analyse régionale permette d'épuiser les questions qui se posent aujourd'hui quant à la transformation des milieux ruraux africains.

Dans une première partie, ce point de vue est explicité au plan général à partir des pratiques économique, géographique, anthropologique. Pour l'économiste, il va de soi que l'interaction des dynamiques régionales oblige toute analyse locale à s'ouvrir sur l'extérieur. Le géographe oppose l'interrogation sur le paysage, relativement close sur elle-même, aux recherches centrées sur la ville et sur la structuration globale de l'espace. L'anthropologue souligne la contradiction caractéristique de toute étude régionale, appelée à la fois à sauvegarder, en la décrivant, la spécificité des cultures et des sociétés locales, mais aussi à préparer leur intégration dans une structure d'État.

La seconde partie est consacrée au bilan méthodologique de trois expériences de recherche menées en Afrique sahélienne pendant les années 1970 :

- *La première, exécutée par une équipe pluridisciplinaire de l'ORSTOM dans la Vallée du Sénégal de 1971 à 1980, a reposé essentiellement sur la combinaison d'inventaires géographiques exhaustifs axés sur le peuplement, et de monographies villageoises articulées. Le compte rendu de ces travaux est rendu plus intelligible par le rappel d'une enquête statistique exécutée dans la même région en 1957-1958, et d'une tentative d'analyse régionale effectuée en Côte d'Ivoire de 1967 à 1970.*
- *La seconde, réalisée par J.Y. MARCHAL au Yatenga (Haute-Volta) de 1970 à 1976, n'est pas non plus un inventaire régional proprement dit. A partir d'une étude du paysage qui combine cinq niveaux d'observation, elle analyse un système agraire bloqué, ouvert sur l'extérieur par la migration.*
- *Enfin, les recherches menées de 1971 à 1980 par Cl. RAYNAUT et son équipe dans le département de Maradi (Niger) ont visé, elles aussi, à analyser un agro-système en crise ; comme les précédentes, elles articulent plusieurs niveaux allant de la parcelle*

à la zone agricole du département, en passant par un palier privilégié : le terroir villageois.

Dans la troisième partie est posée la question de savoir si le cadre régional convient à la définition et à la mise en œuvre des stratégies de développement autocentré. Sans nier l'intérêt de ces perspectives, les auteurs rappellent que le développement n'ira pas sans une intégration croissante des paysanneries dans des espaces d'échanges nationaux et même supranationaux.

ABSTRACT

THE REGION AS A STUDY AREA

Although reference to the region is commonly made in research and development, the authors of this text do not think that regional analysis will allow to review all the current questions concerning the transformation of the African rural environments.

In the first part, this point of view is generally examined on the basis of economic, geographical and anthropological analyses. For the economist, it goes without saying that the interaction of regional dynamics compels any local analysis to open on to the outside world. The geographer sets the rather closed-ended questions raised by the landscape against the researches centered on the town and the global space structuration. The anthropologist points out that any regional study is typically contradictory in that it is bound to preserve the specificity of cultures and local societies and to incorporate them into a state structure.

The second part deals with the methodological evaluation of three researches conducted in Sahelian Africa in the 1970's :

- *The first one which was conducted by a ORSTOM multidisciplinary group in the valley of Senegal from 1971 to 1980 was based mainly on exhaustive geographical inventories centered on population along with complementary monographs on villages. These works are reported more understandably with reference to a statistical survey conducted in the same area in 1957-1958 and an attempt at a regional analysis conducted in the Ivory Coast from 1967 to 1970.*
- *The second one conducted by J.Y. MARCHAL in Yatenga (Upper Volta) from 1970 to 1976 is not either a regional inventory properly speaking. It is based on a study of the landscape which combines five levels of observation and it analyses a frozen agrarian system which has been open on to the outside world by migration.*
- *Finally, the researches which were conducted by Cl. RAYNAUT and his group in the department of Maradi (Niger) from 1971 to 1980 aimed at analysing a disturbed agrarian system ; they cover like the previous ones several levels ranging from the plot to the agricultural area of the department and through a privileged one which is the village land.*

In the third part, the question is raised as to whether the region is suitable to the definition and application of strategies of self-centered development. Without denying these interesting prospects, the authors recall that development will be accompanied by an increasing integration of peasants into national and even supranational areas of exchange.

La région, territoire de recherche ? Sans doute, et pas seulement en géographie, mais aussi dans toutes les sciences sociales. Nous essaierons d'illustrer cette proposition de manière pratique, sans passer par le préalable d'une discussion détaillée sur le concept de région. Chacun sait que la notion est difficile à définir, et qu'elle renvoie

à quelques idées-clés : homogénéité, polarisation (ou structuration), discontinuité, espace de projets. On peut présenter quelques observations en guise d'introduction.

Première observation : bon nombre de travaux scientifiques, en géographie comme on le voit en lisant la table des matières de cet ouvrage, et dans d'autres sciences sociales, continuent, en fait, de s'appuyer sur une collecte d'information réalisée dans un espace de dimensions moyennes, qui dépasse le micro-espace villageois sans coïncider avec l'espace national. Peu importe le nom qu'on donne à cet espace intermédiaire. Il existe, il est perçu même si ses limites sont indéfinies, il correspond à une pratique de recherche persistante¹.

Peut-on se risquer à dire que cette échelle moyenne est celle qui fait le mieux apparaître certaines relations stables entre une société et son environnement écologique ? Pourquoi pas, si l'on ajoute aussitôt que l'espace ainsi délimité n'a guère de chances de coïncider avec d'autres espaces — emprise politique, aire linguistique, réseau d'échanges... — se référant au même groupe social. Il faut se résigner à l'idée que les divers découpages qu'on peut asseoir sur divers critères ne concordent pas.

Deuxième observation : depuis toujours, l'État organise ses dispositifs de contrôle politique et administratif selon des cadres spatiaux qui sont eux aussi d'étendue moyenne — le département, le cercle, le district, la région administrative. De même l'État, agent économique privilégié, intervient par l'intermédiaire de sociétés de développement responsables d'une aire de projet, d'une zone de terres neuves, d'une vallée remplie de périmètres irrigués... Cette concentration de l'action sur un espace infra-national correspond à la nécessité de traduire en projets concrets les grands objectifs macro-économiques. Pour réduire sa dépendance alimentaire et ses importations céréalières, le Sénégal décide de produire *dans la Vallée* du riz destiné à la consommation nationale.

Il y a possibilité de *rencontre* entre ces deux démarches : celle du géographe, du socio-économiste, de l'anthropologue à la recherche de cadres spatiaux opératoires pour la collecte et l'interprétation des faits, et celle de la puissance publique gérant des actions de développement.

Troisième observation : la recherche économique actuelle est animée par le souci d'identifier des niveaux intermédiaires d'intelligibilité moins pauvres que le niveau macro-économique symbolisé par le tableau économique d'ensemble ou par la matrice d'échanges intersectoriels des comptes nationaux. C'est le sens des travaux sur les filières de production, successions d'opérations interdépendantes, techniquement déterminées, au sein desquelles s'inscrivent des relations de fournisseurs à clients. Mais ces travaux se situent toujours dans un mode d'abstraction proprement économique, que l'on peut juger insuffisamment opératoire. D'où une autre orientation possible, pas incompatible d'ailleurs avec l'optique filière, pour cette recherche des niveaux « méso-économiques ». Cette orientation, plus spécialisée, c'est celle de l'analyse économique à l'échelle régionale, dont il sera brièvement question plus loin.

Quatrième observation : quand on s'intéresse à l'Afrique, et à la possibilité d'une analyse régionale en Afrique, des problèmes particuliers se posent. Il serait peu sérieux

1. Un exemple récent : le travail de G. DUPRÉ sur les Nzabi. Dupré parle (p. 25) d'un « espace nzabi » dans lequel les Nzabi représentent de loin l'ethnie la plus importante, mais qu'il est difficile d'assimiler à un « pays » tant sont nombreuses les ethnies avec lesquelles ils s'interpénètrent. Plus loin, il identifie des « groupes régionaux » nzabi, correspondant à « une série d'aires matrimoniales qui se chevauchent les unes les autres et communiquent ainsi de proche en proche ». Ces groupes sont unis sur toute l'étendue d'un « territoire nzabi » par la participation idéologique au même système de représentations et par une même définition des « conditions générales de la production sociale ». [DUPRÉ 1982, p. 41].

de mettre en doute l'intérêt d'analyses systémiques portant sur les relations entre un groupe social et son environnement écologique [MARCHAL, 1983], mais il est tout aussi évident que dès qu'on cherche à enrichir l'analyse et à multiplier les points de vue, par exemple en privilégiant la dimension culturelle, l'espace de référence se déforme ou se dilate jusqu'à coïncider avec l'espace national, voire même avec un ensemble d'espaces nationaux. L'espace des Mossi, dès qu'on prend en compte le phénomène migratoire (et comment ne pas le prendre en compte ?), c'est aussi le sud de la Côte d'Ivoire. L'espace des Soninké, c'est aussi la région parisienne. Quand les économistes de l'ORSTOM tentent d'étudier la région de Bouaké vers 1970, ils arrivent à la conclusion que le seul véritable pôle ivoirien n'est autre qu'Abidjan. Tout se passe comme si, aussitôt dépassée l'analyse des relations manifestées par le paysage, c'est-à-dire dès qu'on aborde la relation avec le marché et avec la ville — en un mot la structuration économique — l'espace régional, en tant que cadre d'analyse, perdait presque tout intérêt.

Le sens de ces remarques est clair. La référence à des espaces qui sont des sous-ensembles de l'espace national demeure vivante à la fois dans la pratique de recherche et dans la pratique du développement, et il y a certainement lieu de réfléchir à ce que signifie cette remarquable persistance. Persistance, et non pas inertie : la qualité scientifique de récents travaux menés en partie dans un cadre régional s'oppose absolument, on le verra plus loin, à ce qu'on identifie la référence régionale à la routine ou à la pesanteur. Mais l'analyse ou la recherche régionales ne peuvent s'enfermer dans le cadre régional. Elles n'épuisent que très partiellement les questions dont elles se saisissent. Elles ne peuvent donc pas se prolonger par des investigations menées soit à un niveau spatial plus englobant, soit même abandonnant la référence à l'espace matériel.

POINTS DE VUE SUR LA RÉGION

L'analyse économique à l'échelle régionale

Pourquoi l'économiste s'intéresse-t-il, ou devrait-il s'intéresser à la région ?

Cette question est peut-être devenue académique. Depuis ISARD, NEEDLEMAN, RICHARDSON, BOUDEVILLE et PERRIN, pour ne citer que quelques noms, on peut se demander si l'analyse, la planification et la comptabilité régionales ne se sont pas quelque peu essoufflées². Si toutefois le débat sur les échelles convenant au développement autocentré doit, comme nous le pensons, ranimer la réflexion sur le concept de région, il peut être utile de poser ou de rappeler quelques questions et quelques acquis.

L'HOMOGÉNÉITÉ

Il s'agit simplement du fait qu'une portion d'espace présente, dans son ensemble, des caractères permettant de la juger différente d'espaces voisins. On peut appeler « régions » ces portions d'espace, mais le terme ne désigne alors qu'un « ensemble

2. On trouve seulement dix lignes sur les comptes régionaux dans le récent Guide d'élaboration des Comptes Économiques dans les Pays en voie de développement publié par le Ministère de la Coopération et du Développement en 1981 (tome 1, p. 270). Après avoir rappelé que ces comptes peuvent soit résulter d'une simple régionalisation des comptes nationaux, soit utiliser l'approche de la comptabilité nationale adaptée au niveau régional, les auteurs signalent que le manque de sources statistiques proprement régionales, ainsi que l'insuffisance des moyens, ne permettent pas de s'atteler à une telle tâche...

d'unités statistiques au niveau desquelles peuvent être exprimées des moyennes et observées des dispersions » [ANCEY (G.) et al., 1971 b p. 5]. A partir de là, on peut constater des disparités, c'est-à-dire décrire *ex post* les effets spatiaux de la croissance, sans pour autant avancer d'un pas dans l'analyse des mécanismes qui produisent ces effets.

On opposera de la sorte une région A, densément peuplée par une ethnie X, à une autre région B, quasi vide, où nomadisent des pasteurs appartenant à une ethnie Y. Dans un pays industrialisé, on affectera à une région R plusieurs indicateurs économiques (revenu par tête, décomposition de l'emploi par secteurs) qu'il est possible de comparer aux mêmes indicateurs établis pour une région S. La plupart du temps, l'origine des données utilisées conduira à envisager des « régions » qui sont en fait des regroupements ad hoc de circonscriptions administratives.

Cette dernière remarque laisse entendre que la représentation obtenue dépend de choix faits quant aux indicateurs retenus et aux limites adoptées pour faire ressortir certains contrastes. En définitive, c'est la recherche de ces contrastes qui commande toute la démarche. Ce que l'on veut voir et faire voir, c'est l'effet des forces travaillant à la concentration de la croissance autour de certains foyers [HIRSCHMAN (A.O.), 1964]. Avantages de localisation, effets d'agglomération, économies externes font que la croissance est nécessairement déséquilibrée dans l'espace. Deux problèmes donc : les processus de *croissance*, mais envisagés à travers leurs *manifestations spatiales*.

LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

La mise en évidence des disparités permet d'aborder les processus de croissance régionale proprement dits, mais aussi ceux de la croissance nationale envisagée comme combinaison et résultante de dynamiques et de blocages régionaux.

Dynamique régionale stricto sensu

Plus que de découpage cartographique exhaustif, il est question ici de repérer et d'analyser les relations qui se tissent entre agents économiques dans le cadre d'un espace infra-national.

« La prise en considération des courants d'échange et des interactions entre milieux plus ou moins différents conduit alors à privilégier les éléments d'organisation de l'espace et à retenir comme régions des ensembles, généralement hétérogènes, caractérisés par l'interdépendance de leurs éléments, dont le type achevé est constitué par la région polarisée... Ce type de région devient *objet d'analyse* : la vie économique régionale peut être exprimée par un modèle cohérent, largement ouvert sur l'extérieur bien sûr, mais lisible en termes de structures et non plus en termes de juxtaposition d'unités élémentaires d'observation statistique » [ANCEY (G.) et al., 1971 b, p. 5].

Ce qui constitue cet objet d'analyse, en fait, beaucoup plus qu'un espace en tant que tel, ce sont les *mécanismes spatialisés* de création et d'emploi des revenus, et notamment les phénomènes de diversification du tissu productif et d'amplification des circuits par la demande et l'investissement.

Peu importe, alors, les limites précises de la tache cartographique exprimant que le revenu par tête ou que la proportion d'emplois industriels sont plus élevés qu'ailleurs. On prend en considération le déploiement et le bouclage de flux économiques qui s'auto-entretiennent et qui éventuellement s'intensifient, grâce à la minimisation des désutilités par le groupement d'activités ayant entre elles et avec un pôle commun plus de liens qu'avec l'extérieur.

Dans les cas favorables, la superposition d'un ensemble productif différencié et d'un système socio-culturel de communication intense produit un bien collectif hors marché : la capacité d'innovation économique, l'aptitude à la mise en œuvre de technologies et de modes d'organisation plus efficaces [PERRIN (J.-Cl.), 1974].

Économie nationale, résultante de dynamiques régionales ?

Dans le cadre national, il convient de repérer les processus interrégionaux complexes qui, historiquement, organisent le pays. En toute rigueur, ces processus diffèrent de ceux qui fonctionnent à l'échelle internationale avant tout parce qu'une seule et même puissance publique est censée corriger les déséquilibres à l'intérieur de la nation, ou au contraire les accepte et les accentue pour mieux bénéficier des gains de productivité dus à la concentration des activités. Le problème, dans les PVD, c'est que cette puissance publique nationale a souvent été pendant toute une période une autorité coloniale exprimant des intérêts étrangers. C'est aussi que le découpage national actuel, en Afrique notamment, ne rend pas toujours compte des solidarités, des liaisons qui constituent le tissu véritable de la vie économique. Dans une large mesure, ces solidarités et ces liaisons transcendent de manière plus ou moins occulte des frontières en partie fictives, au point que l'analyse régionale pourrait bien devoir dans une première étape *ne pas* tenir compte de ces frontières.

Ce qu'il faut souligner, c'est que l'analyse des phénomènes de stagnation ou de croissance régionale, et plus encore l'analyse des mécanismes inter-régionaux de déséquilibre et d'entraînement, débouchent sur une volonté politique d'aménager, de maîtriser, de corriger, de planifier. On cherchera par exemple :

- à favoriser, ou en tout cas à ne pas gêner la diversification locale née du couplage d'une armature urbaine et industrielle d'une part, avec un ensemble de zones rurales d'autre part ;
- à tirer parti des possibilités d'entraînement nées de la juxtaposition, dans l'espace national, de région à croissance forte et autonome et de régions dominées et entraînées.

En Afrique, les questions à résoudre seront, par exemple, plus simplement et plus immédiatement :

- celle, politique, d'un rééquilibrage régional (le programme sucrier en Côte d'Ivoire) ;
- celle d'un remaniement de flux dirigés vers l'extérieur (orienter vers les terres neuves de Haute-Volta les travailleurs de ce pays qui migrent en RCI ou au Ghana, faire produire dans la Vallée du Sénégal du riz pour nourrir le reste du Sénégal au lieu de laisser s'en échapper la force de travail vers l'étranger...).

Le débat sur l'analyse et le développement régional devrait se ranimer actuellement en raison de tout ce qui se dit sur le développement autocentré et la revitalisation des sociétés paysannes. Pour tenter d'éclairer ces notions ambiguës, une question bien simple est à poser : à quelle échelle, sur des espaces de quelle étendue, peut-on envisager *concrètement* cet autocentrage et cette revitalisation ? S'agit-il d'enfermer de petits groupes de paysans dans l'isolement d'une auto-suffisance qui s'appuierait sur la gestion — certains disent déjà sur *la défense* — de mini-espaces purement ruraux ? Ou ne doit-on pas reconnaître que l'auto-centrage du développement implique une nécessaire diversification des activités, une accentuation organisée des complémentarités dynamiques, dans des espaces véritablement *régionaux*, c'est-à-dire d'une certaine ampleur ? Si tel est le cas, on retrouve sous une autre forme des questions que la recherche posait il y a une dizaine d'années, mais qui ne semblent toujours pas résolues.

La région et les géographes

Pour les géographes l'espace se découpe en régions ; cette façon de faire appartient au domaine des évidences, que le découpage se fonde sur l'homogénéité et les discontinuités du paysage rural, qu'il prenne en compte les réseaux fonctionnels centrés sur les villes ou qu'il se réfère au champ culturel perçu et vécu par les habitants.

Au début du siècle l'approche régionale, initiée par VIDAL DE LA BLACHE, a largement contribué à l'éclat de l'école géographique française. Rappelons que ce sont les thèses d'Emmanuel DE MARTONNE sur la Valachie (1902), de Raoul BLANCHARD sur la Flandre (1905), et d'Albert DEMANGEON sur la plaine picarde (1906) qui inaugurent la tradition des grandes synthèses régionales, avec un accent très fort mis sur la géomorphologie et les structures agraires. [MARGUERAT, Y. & CAMBRÉZY L. 1978].

Dès cette époque des recherches s'orientent vers la zone chaude à l'échelle de territoires plus ou moins vastes, assimilés à des régions. En 1901, paraît l'ouvrage de J. BRUHNES « La géographie humaine de l'irrigation dans la péninsule ibérique et en Afrique du Nord ». En 1902, Emile GAUTIER publie, « La géographie physique de Madagascar » et VIDAL DE LA BLACHE lui-même produit une étude sur les frontières de la Guyane, pour délimiter les territoires du Brésil et de la France — œuvre de géographie appliquée déjà —. En 1908, MARCHAT présente une synthèse régionale de la Guinée.

Il faut ensuite attendre un quart de siècle pour lire des œuvres majeures qui inaugurent les études de géographie « coloniale ». En 1929, paraît la thèse de Charles ROBEQUAIN sur la province de Thanh-Hoa, au nord de l'Annam et, en 1936, le chef-d'œuvre de Pierre GOUROU sur les paysans du delta tonkinois. Simultanément la géographie méditerranéenne s'enrichit des études de DESPOIS sur la région lybienne du Djebel Nefousa (1935), de celle de LOZACH sur le Delta du Nil (1936), de celle de WEULERSSE sur le pays des Alaouites, en Syrie. En 1941, Jean DRESCH publie « L'évolution du relief dans le Massif Central du Grand Atlas marocain » avec, en thèse secondaire, une cartographie des genres de vie dans le Grand Atlas. De même l'étude de TINTHOUIN du Tell oranais est accompagnée d'une étude sur la colonisation de cette région (1945).

A Madagascar et en Afrique Noire, des travaux géographiques sont dus à deux administrateurs coloniaux ; l'étude de l'ethnie Antaisaka par H. DESCHAMPS en 1938 et la géographie physique des « bassins du Niger » publiée par Y. URVOY en 1942 avec en annexe l'« Atlas Ethnographique entre Sénégal et Tchad ».

Après la seconde guerre mondiale, le Maghreb et la Méditerranée orientale demeurent des terrains de prédilection ; avec notamment la thèse de Xavier de PLANOL traitant de la vie rurale et du nomadisme en Turquie méridionale (1950), et pour le Maghreb celles de POUQUET (1951), ISNARD (1954), PONCET (1958), JOLY (1960), RAYNAL (1961), dans la tradition inaugurée par J. DRESCH.

L'Asie des moussons est abordée par la thèse de DELFOUX sur la Province de Cholon (1957), par DELVERT « Le paysan cambodgien » (1960) et par DUPUIS « Madras et la Côte de Coromandel » (1960).

L'Amérique latine est longtemps restée « terra incognita ». Le coup d'envoi d'une « école brésilienne » est donné par P. MONBEIG en 1950 avec « Pionniers et planteurs de l'État de Sao Paulo ».

Aux Caraïbes, à la thèse de REVERT sur la Martinique (1948) succèdent celle de MORAL sur les Paysans d'Haïti (1961) et la même année celle de LASSERRE sur la Guadeloupe. DEFOS DE RAU avait en 1958 achevé son étude de la Réunion ; les petits

mondes insulaires se prêtent élégamment aux constructions régionales qui ont fait la renommée de la géographie française pendant les deux premiers tiers de ce siècle.

En Afrique tropicale, l'après-guerre compte des travaux de géomorphologie notamment ceux de DAVEAU, ROUGERIE, TRICART... et les études de géographie humaine de RICHARD-MOLLARD. Les grandes thèses régionales marquées par l'influence de P. GOUROU paraissent après les années des indépendances ; celle de H. NICOLAÏ sur la région du Kwilu (1963), « De l'Atlantique au fleuve Congo » de G. SAUTTER en 1966, P. PÉLISSIER « Les paysans du Sénégal » en 1966 aussi, J. GALLAIS « Le Delta intérieur du Niger » en 1967.

Depuis cette période faste la géographie régionale — identifiée comme telle — a perdu sa prééminence. Les chiffres des doctorats soutenus — supports par excellence de ces synthèses régionales — ont tendance à s'effondrer : 30 % avec ce label jusqu'en 1950, 20 % avant 1960, seulement 10 % depuis 1970. Pourtant les recherches géographiques conduites à l'échelle régionale demeurent très fréquentes ; mais elles ne prétendent plus à la synthèse exhaustive ; elles se définissent de façon plus restrictive, avec une problématique ou un thème dominants.

La pratique de l'analyse régionale a varié depuis VIDAL de LA BLACHE. Celui-ci part de la région naturelle, des « possibilités » qu'elle offre, des unités qui la composent, du groupe humain qui les modèle mais aussi des grandes villes qui organisent l'espace... L'évolution de la géographie régionale résulte pour une part de l'amélioration du fond documentaire — des statistiques, de l'imagerie... — d'une plus grande rigueur dans le traitement des données, et d'un plus grand raffinement dans l'expression des résultats. L'évolution est aussi à relier aux transformations des espaces de référence : dynamique du peuplement, des lieux, des modes de production... Les grandes thèses de géographie rurale en France ne traitent-elles pas des campagnes modelées, très achevées et en apparence pérennisées de l'entre-deux guerres, ou des paysages agraires tout aussi accomplis des campagnes d'Extrême-Orient ? Tandis que l'analyse régionale centrée sur les villes et leurs zones d'influence prend pied en France après la guerre, à une période où la reconstruction, la croissance urbaine, le développement industriel se conjuguent pour mobiliser les forces vives et remodeler l'espace. Allant plus loin, A. FRÉMONT conçoit « La région comme produit historique en rapport avec l'idéologie dominante ». Avec cette conception, il y a toute chance que le point de vue du géographe interfère avec la réalité ; il évoque le « jeu de miroir complexe entre la réalité et ceux qui l'étudient ». Il n'est plus question de la belle unité ni de la prétendue exhaustivité de la synthèse de géographie régionale.

La discussion du concept de région n'a cessé de hanter les cercles de géographes. Dans les années 60-70 notamment, l'émergence de l'« urbano-centrisme » a contribué à relancer le débat sur la signification de la région et les méthodes de l'analyse régionale. Des publications nombreuses ou des assertions dans les ouvrages généraux rendent compte des différents points de vue sur cette question jugée centrale pour la discipline, et qu'aucun géographe ne peut éluder.

La diversité des pratiques d'analyse régionale que l'on rencontre en zone tropicale n'a pas pour seul fondement des différences dans les « réalités objectives » étudiées. Elle provient autant de points de vue délibérément adoptés, de centres d'intérêts choisis et de modes d'investigation retenus d'emblée.

Sans doute il demeure une pratique de la géographie régionale à prétention exhaustive où le chercheur s'empare d'une portion d'espace, empiriquement délimitée, et tente de relier entre elles des caractéristiques très diverses — et dont les échelles d'analyse sont différentes — qui se réfèrent au milieu naturel, à l'histoire, à l'économie, aux échanges... et pour faire bonne mesure à la vie sociale et culturelle. Approche qui

conduit à l'inventaire, au catalogue... ; à une géographie plus couvrante que pénétrante ! La plupart des chercheurs tentent, au moins chemin faisant, d'échapper à l'inconsistance des projets flous et à l'approximation des méthodes improvisées. L'option pour des recherches nettement plus orientées et mieux structurées est préférable.

Il y a alors la tradition renouvelée d'une interrogation sur le paysage. Cette approche s'est largement développée et maintenue en Afrique tropicale et trouve ses origines dans la pensée de P. GOUROU qui la définit clairement : « La géographie dite régionale étudie l'ensemble des éléments qui composent le paysage ou les paysages d'une étendue limitée. Elle fait de l'examen des relations entre ces éléments (relation de cause à effet ; relations d'interdépendance ; relations de « contamination » par pure et simple juxtaposition) l'essentiel de sa recherche. »

Elle est à rattacher à une pratique de la géographie rurale qui s'est renouvelée en France à l'instigation de G. BERTRAND notamment.

Il est une autre pratique de la géographie régionale qui centre l'analyse sur la ville ; avec les concepts de structure, de fonctionnement, de réseaux hiérarchisés, de zones d'influences, etc. De nombreux centres urbains ont été étudiés en relation avec la campagne environnante : « La ville et sa région ». Cette notion de la région a été souvent élargie — par M. SANTOS, M. ROCHEFORT notamment — à un espace, prenant en compte les centres de décision, les pouvoirs extérieurs et de vastes réseaux migratoires et marchands. La région devient alors une région dominée, drainée ; elle se confond avec la totalité d'un pays ; elle comprend la zone d'emprise de la capitale qui sert de relais vers les anciennes puissances coloniales, et le reste de l'espace national qui conserve ses fonctions de fournisseur de richesses et de main-d'œuvre.

Au terme de ces différentes approches, il y a l'exigence d'organiser l'information recueillie, ou disponible, en système synthétique, — c'est le gage de la scientificité. Le risque existe d'aboutir à des systèmes explicatifs cohérents mais différents, qui s'opposent ou s'ignorent, bien que s'appliquant aux mêmes espaces et à des réalités reliées, bien évidemment.

La pratique de la géographie régionale comporte des ambiguïtés, voire des contradictions, et des zones d'ombre.

L'analyse régionale peut bien se concevoir dans l'abstrait comme l'élaboration par le géographe d'une matrice spatio-temporelle : l'espace étant de dimension moyenne ou intermédiaire, inséré dans un système de réseaux qui à la fois le lie et l'ouvre considérablement ; la durée dépassant souvent le court terme, quand le temps historique est sollicité pour la compréhension de faits majeurs : mise en place du peuplement, construction du paysage, transformation des modes de production... Ceci suffit à donner un cadre à la recherche et pas une réelle existence au concept de région.

L'identification de la région renvoie à un préalable essentiel : l'importance qu'il convient d'attribuer à la dimension spatiale des faits en question. L'analyse du paysage part effectivement de faits matérialisés dans un espace continu mais quand il s'agit de faits économiques sociaux ou culturels on ne peut assimiler les lieux de réalisation ou les modes de représentation à la nature même des phénomènes. Il ne faut pas réifier l'espace. La difficulté dépasse celle d'une superposition et d'une mise en relation de faits qui couvrent des aires différentes.

L'analyse régionale a donc tendance à emprunter des voies divergentes qui se conjuguent mal ; elle ne saurait pour autant se réduire à une approche sectorielle — à considérer des régions agricoles par exemple. Le système d'explication ou les interprétations que produit l'étude régionale renvoient implicitement à une perception totale

du mode de production et de la société. Il y va semble-t-il de l'identité de cette pratique de la géographie, et de sa fonction ultime : fournir les matériaux nécessaires à l'édification et au renouvellement de la géographie générale.

La région des anthropologues

La région est-elle un concept pertinent et opératoire pour l'anthropologue ? Ou bien, autre manière de poser la question, l'analyse anthropologique est-elle applicable à la région et quel peut être son apport ?

Précisons bien, tout d'abord, sur quel plan nous situons le problème. S'il s'agit d'intégrer, parmi d'autres critères de découpage de l'espace, des faits relevant de ce qui est traditionnellement du domaine de l'Anthropologie — divisions ethniques ; aires linguistiques, culturelles, politiques ; réseaux de circulation des hommes, des idées et des biens — on ne voit pas ce qui pourrait y faire obstacle. L'opération se réduit, dans ce cas, à l'introduction d'éléments supplémentaires dans la combinatoire de tous ceux que l'on prendra en compte pour la définition de plages de territoire homogènes. L'identification de ces plages en sera sans doute rendue plus complexe mais la démarche, dans son principe, est légitime.

Si l'on veut adopter, face à l'analyse régionale, une approche réellement anthropologique, il faut cependant aller plus au fond des choses et s'interroger sur le contenu social du concept même de région.

A-t-il un sens en dehors de la perspective propre à une structure d'État, inséparable de la notion du territoire, et qui s'efforce de gérer au mieux de ses objectifs les ressources physiques et humaines réparties sur ce territoire ?

Si l'on y regarde d'un peu près, on constatera qu'il est loin d'être évident que cette notion de territoire, ou de plage d'espace contenue dans des frontières linéaires, soit pertinente pour tous les systèmes sociaux. Tout d'abord parce que l'espace, en tant que tel, n'y est pas nécessairement *objet* de pouvoir ou de gestion. Entendons-nous bien. La plupart des faits humains sont susceptibles d'une projection spatiale et, donc, d'une expression cartographique. Cette démarche est susceptible de faire apparaître des distributions spatiales non aléatoires, éventuellement significatives sur le plan social dans la mesure où elles peuvent constituer une sorte de témoignage à l'égard de réalités historiques, politiques ou culturelles. Mais cela ne signifie nullement que l'*Espace/Plage de territoire* homogène soit, en tant que tel, socialement pertinent pour les groupes humains concernés.

C'est ainsi que, dans certains systèmes sociaux d'Afrique sahélo-soudanienne vivant d'une exploitation agricole très extensive d'espaces abondants, l'affirmation d'un droit exclusif sur un territoire passait au second plan face à une nécessité bien plus impérieuse : celle du contrôle des hommes et de la force de travail que ceux-ci représentent. Dans un tel contexte, l'espace ne constitue qu'un cadre temporaire et interchangeable offert à l'activité humaine. Les mécanismes de régulation sociale s'appliquent en priorité aux *personnes*, par le biais des systèmes de parenté, de la domination politique ou de l'esclavage. Il s'agit là de systèmes qui, dans les processus mêmes destinés à assurer leur reproduction, privilégient la gestion des rapports sociaux sur celle d'un territoire et de ses ressources.

Au niveau macro-politique, l'exemple des Cité-États haoussas nous offre l'exemple d'une emprise politique pouvant s'analyser en termes de continuum spatial soumis à un pouvoir et une règle uniques mais comme un foisonnement de réseaux d'allégeance liant les cités dominantes (Kano, Katsina...) à leurs vassales. Du sommet à la

base de cette hiérarchie, l'inscription spatiale de l'édifice politique s'exprimerait de façon plus adéquate sous la forme d'une structure arborescente que sous celle d'une étendue territoriale homogène. Si le contrôle de l'espace s'avère nécessaire dans ce cadre, c'est essentiellement, dans une perspective stratégique, en vue d'assurer la libre circulation des biens et des hommes le long d'itinéraires de communication : tels les prolongements en Afrique noire des grandes voies trans-sahariennes — voies utilisées souvent simultanément ou alternativement au bénéfice de cités rivales.

C'est au sein de tels enchevêtrements touffus de relations que les pouvoirs coloniaux ont entrepris d'opérer des partages et des découpages territoriaux, et ce, en fonction de leur logique propre : celle de l'étendue et de la plage espace unifiée. Une vision du monde en terme d'administration des ressources (au rang desquelles, les hommes) tendit alors à se substituer à celle de gestion des rapports sociaux. Ce ne fut pas toujours sans mal lorsque l'on voulut faire coïncider la réalité d'une entreprise politique traditionnelle — ou la ramification des réseaux d'échanges — avec la définition de territoires (qu'il s'agisse d'États, de départements ou de cantons) contenus dans des limites bien définies.

On entend souvent dire que les frontières coloniales sont arbitraires. N'est-ce pas, plutôt, la notion même de frontière linéaire qui serait dépourvue de sens du point de vue de bien des systèmes sociaux et politiques africains ?

Les mouvements de migrations modernes, qui touchent de nombreuses sociétés africaines, manifestent sous une autre forme cette prédominance que le social est susceptible de prendre vis-à-vis du spatial. Sous l'effet du morcellement dû aux mouvements de population, l'identité culturelle d'un groupe humain, la dynamique de ses structures sociales, les fondements de sa vie économique, en viennent à se réaliser au sein d'un espace éclaté qui ignore les barrières entre pays et la distance entre continents. Ainsi, y a-t-il peut-être des rapports plus étroits, et plus déterminants quant à son avenir, entre tel village soninke des rives du Sénégal et tel « foyer » de la banlieue parisienne qu'entre ce même village et ses voisins les plus proches.

Ces remarques n'ont pas pour objet de dénier toute pertinence à la notion de région et au cadre spatial sur lequel elle repose. Elles visent à suggérer que cette pertinence est relative à certaines situations sociales, économiques et politiques, et que celles-ci ne sont pas universelles. Elle suppose, notamment, que la gestion d'un territoire ou d'un espace perçu comme support de ressources devienne déterminante pour la reproduction du système social concerné.

C'est le cas, au premier chef, des États post-coloniaux dont l'identité ne repose souvent que sur l'affirmation d'un territoire, défini lui-même de façon souvent arbitraire et au mépris des réalités sociales, culturelles et politiques antérieures au découpage colonial. Ces systèmes étatiques impliquent fondamentalement l'affirmation d'une congruence entre un « peuple » et un territoire (l'unité du premier découlant de l'existence du second). L'approche régionale est-elle autre chose qu'une des modalités d'application de ce principe de territorialité, l'une des échelles auxquelles se réalise, s'incarne, se matérialise le pouvoir politique et économique de l'État/Nation.

Si l'anthropologue est appelé à intervenir dans l'étude du fait régional, c'est à ce niveau d'analyse que, dans le droit-fil de sa discipline, devrait se situer sa contribution. Les questions qu'il devrait se poser en priorité sont les suivantes : la notion de région, comme espace à gérer, a-t-elle ou peut-elle avoir un sens pour les groupes sociaux concernés ? Peut-elle être appliquée en préservant ou, mieux, en servant leurs intérêts spécifiques ou bien, au contraire, débouche-t-elle, sous couleur de planification régionale, sur leur soumission à des objectifs qui sont, fondamentalement, ceux de la structure d'État ? Si contradiction il y a — comme c'est sans doute le plus souvent le cas — est-elle radicale ou peut-elle tendre vers des solutions susceptibles de sauvegar-

der, dans ce qu'elle a d'essentiel, la spécificité des cultures et des systèmes sociaux locaux, tout en autorisant une inéluctable intégration au sein d'une structure d'État ?

EXPÉRIENCES DE RECHERCHE A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Il est rendu compte, au point de vue méthodologique, dans les pages qui suivent, de trois expériences de recherche menées à l'échelle régionale pendant les années 70 : l'une dans la Vallée du Sénégal, l'autre au Yatenga (Haute-Volta), la troisième dans la région de Maradi (Niger). Ces trois séries de travaux, tous réalisés en Afrique sahélienne, sont consacrés davantage à l'analyse d'agro-systèmes en crise qu'à l'étude d'espaces régionaux en tant que tels, mais il se trouve que les systèmes étudiés sont saisis dans un cadre régional. Les ressemblances méthodologiques présentées par ces trois ensembles de recherches, en particulier le recours à des échelles de travail emboîtées, méritent d'être soulignées.

Pour être mieux comprise, l'expérience sénégalaise sera rapprochée d'une enquête statistique menée dans la même zone en 1957-1958, et d'une tentative d'analyse régionale exécutée en Côte d'Ivoire à la fin des années 60.

Une enquête statistique à objectifs multiples (MISOES : 1957-1958)

Les enquêtes de la Mission socio-économique du fleuve Sénégal (MISOES) ont été menées sur le terrain de février 1957 à juin 1958, dans la zone sujette aux inondations annuelles, c'est-à-dire de Bakel jusqu'au début du delta. Ainsi, dans cette moyenne vallée du Sénégal, a été pratiqué un inventaire humain portant sur la démographie, la santé, les budgets de famille, l'alimentation, l'habitat et l'agriculture. La technique retenue était celle du sondage statistique.

Une première remarque s'impose d'emblée. L'entreprise a eu pour résultat beaucoup plus qu'un simple inventaire statistique. Dans sa préface, le ministre de la coopération de l'époque la présente comme l'« exemple d'une méthode d'analyse régionale ». C'est bien à ce titre qu'elle nous intéresse ici, bien qu'il s'agisse d'une enquête ancienne, devenue presque un classique, et que personne ne songerait à recommencer aujourd'hui³. Notre réflexion est sollicitée par le fait qu'à un moment donné l'inventaire statistique à objectifs multiples a pu être considéré non pas comme introduction mais comme équivalent d'une « analyse » régionale.

Grâce au recul dont nous bénéficions, il semble pourtant peu douteux que la technique statistique est plus propre à faire ressortir des similitudes et des disparités qu'à nourrir une véritable analyse des comportements et des mécanismes économiques régionaux. Encore faut-il nuancer : le postulat d'homogénéité sur lequel repose l'emploi généralisé de la technique du sondage n'était posé par les chercheurs, même à l'époque de la MISOES, qu'avec beaucoup de prudence. C'est ce que nous allons essayer de montrer. Nous serons amenés à constater aussi que certaines enquêtes de la MISOES se sont muées en monographies qualitatives, et nous nous demanderons si cette transformation n'indique pas, ipso facto, les domaines auxquels un autre type d'approche que le sondage aléatoire eût peut-être mieux convenu.

3. Que les résultats de cette enquête aient été publiés permet en tout cas d'en prendre connaissance dans un ouvrage qui se lit toujours avec un vif intérêt : BOUTILLIER et al., 1962.

Il reste que l'inventaire régional, statistique ou non-statistique, n'est qu'une première étape vers l'analyse régionale, laquelle exige une démarche pluri-disciplinaire associant plusieurs techniques et plusieurs échelles d'investigation.

DES POSTULATS PRUDENTS

L'intérêt qu'on peut prendre aujourd'hui à la lecture de l'ouvrage vient en partie de ce que les auteurs ne posent les postulats légitimant l'emploi du sondage qu'avec des nuances qui démontrent une profonde connaissance du terrain et laissent entrevoir la possibilité d'autres cheminements. Ces postulats concernent l'homogénéité du milieu et la délimitation des unités d'enquête.

L'homogénéité du milieu

Affirmée dès la première page du livre, c'est l'unité du milieu qui, fondamentalement, autorise l'emploi du sondage probabiliste. Cette unité n'est pas telle, toutefois, qu'on puisse se dispenser d'une stratification fondée sur plusieurs critères : l'habitat, l'appartenance ethnique, le genre de vie (ou l'activité dominante), la mobilité. On distinguera ainsi, outre une strate urbaine, une strate sédentaire et deux strates nomades (peuls et maures), la strate sédentaire se trouvant elle-même subdivisée en agriculteurs, pêcheurs et commerçants-artisans.

Dans la suite de l'ouvrage, nombre d'observations sont faites sur certains facteurs d'hétérogénéité non pris en compte au départ dans l'organisation des investigations, mais que le travail même d'enquête fait apparaître avec force. Ces facteurs sont liés notamment à l'organisation sociale et à l'écologie.

Ainsi la distribution des exploitations selon le nombre de personnes qu'elles comprennent révèle que l'échantillon inclut, en amont de Matam, plusieurs exploitations sarakole⁴. Or, la structure sociale sarakole étant différente de celle des Toucouleurs, l'exploitation correspond souvent chez eux à un groupement de plusieurs ménages ; elle a donc un effectif moyen plus élevé. C'est ce que confirment plus tard les travaux de Minvielle et de Weigel [MINVIELLE, 1979]. Cela justifiera des monographies séparées portant sur les systèmes de production sarakole et toucouleur.

De même, l'étude des superficies cultivées fait ressortir, pour l'ensemble de la zone étudiée, des différenciations qui ne sont pas sans effet sur le fonctionnement des systèmes de production et dont les recherches ultérieures tiendront le plus grand compte. On doit, par exemple, distinguer une zone aval où les cultures de décrue (*walo*) ont une importance relative plus forte qu'en amont, alors que pour les cultures de saison sèche (*dieri*), la situation est inverse, le *dieri* étant, relativement au *walo*, plus cultivé en amont qu'en aval. Deux raisons sont données à cette différenciation. D'une part, les conditions climatiques — essentiellement la quantité des pluies — sont nettement plus favorables en amont de Matam que dans la zone aval. D'autre part, la plus forte densité de population et le resserrement de la vallée entraînent une raréfaction certaine des terres de *walo* : comme le montre nettement l'enquête sur la structure foncière, le manque de terre *walo* est beaucoup plus caractérisé dans la partie amont (Matam) que dans la partie aval (Podor, Dagana) de la zone étudiée.

Unités d'enquête

Les unités primaires sont des villages, fractions de villages ou groupes de hameaux. Les unités secondaires sont des concessions, correspondant à un ou plu-

4. *Sarakole* et *Soninké* sont deux termes employés pour désigner la même ethnité.

sieurs ménages de la même famille, se partageant les habitations d'un même enclos. La concession forme l'unité de sondage pour l'enquête démographique et l'enquête alimentaire. Elle sert également à l'étude de la structure agricole.

Sur ce dernier point, il est précisé que l'exploitation agricole toucouleur semble très nettement individualisée :

« Bien que l'organisation sociale soit essentiellement à base familiale, c'est le ménage au même sens que dans les pays occidentaux qui est la véritable unité économique. Chaque homme marié est pratiquement à la tête d'une exploitation agricole propre qui comprend sa ou ses femmes et ses enfants ainsi que quelques parents proches. Ce groupe forme aussi une unité budgétaire bien définie, sous la responsabilité du chef de ménage. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres populations africaines, on ne rencontre pratiquement pas de groupements de ménages apparentés réunis pour cultiver en commun un ensemble de champs... [BOUTILLIER *et al.*, 1962 : 67].

Il est également indiqué que l'organisation des exploitations wolof de l'aval et sarakole de l'amont est « très voisine » de l'organisation toucouleur, ce qui justifie leur inclusion dans un seul et même échantillon. En fait, on a vu plus haut que les résultats de l'enquête elle-même ne confirment pas pleinement, au moins en ce qui concerne les Toucouleurs et les Sarakole, cette assimilation évidemment suggérée par l'exigence de schématisation inhérente à la technique du sondage. Cette schématisation et cette assimilation font d'ailleurs suite à un texte très nuancé, écrit dans un tout autre registre, qui présente les divers niveaux de regroupement caractéristiques de la société étudiée.

L'enquête de la MISOES souligne encore que de nombreux droits et obligations continuent de jouer au plan du lignage, entre autres le droit de cultiver les terres lignagères. Elle signale que si chaque ménage forme généralement une unité économique distincte, la solidarité la plus poussée règne néanmoins dans la concession qui réunit ces ménages : commensalité des hommes, collaboration pour les travaux agricoles, aide aux familles des personnes absentes pour cause de migration, etc. Tout se passe donc comme si le ménage (ou foyer : *poyre*) ne devenait une unité privilégiée par la pratique statistique qu'au terme d'un exposé documenté et convaincant des raisons qu'on pourrait avoir de contester cette simplification.

PRÉSENCE DU QUALITATIF

L'exposé des résultats s'est trouvé sollicité en même temps par l'optique simplificatrice qui légitime l'emploi de la technique statistique et par une connaissance profonde — bien sûr qualitative — de la complexité du milieu. A la vérité, cette connaissance qualitative affleure partout, constituant même çà et là de véritables îlots extra-statistiques qui donnent beaucoup d'intérêt à l'exposé⁵.

On peut faire à ce propos deux observations. D'abord la problématique inspirant l'interprétation des données revêt une formulation très nuancée. Ensuite, plusieurs questions importantes sont traitées à peu de chose près comme elles le seraient dans une monographie non statistique.

5. Voir par exemple l'histoire du Fouta-Toro (pp. 15-18), les passages sur l'organisation sociale (pp. 53-56) et sur la structure foncière (pp. 111-133).

Une problématique nuancée

C'est avec la plus grande prudence que les rédacteurs de l'ouvrage font sentir l'entrecroisement de contraintes écologiques et de faits d'organisation sociale qui règne dans la vallée :

« L'écologie de la vallée du fleuve Sénégal a étroitement conditionné les systèmes traditionnels. L'existence des terres de *walo* refertilisées annuellement par la crue a amené toutes les populations de la vallée à consacrer à l'agriculture une grande part de leur temps, tandis que la richesse du fleuve en poisson poussait en particulier la population immédiatement riveraine à pratiquer la pêche à une certaine échelle. Enfin, les vastes étendues de pâturages de part et d'autre de la vallée rendaient possible l'élevage d'importants troupeaux »⁶.

A conditionné, a amené, poussait, rendait possible : ces vocables circonspects ne manifestent pas une allégeance inconditionnelle au déterminisme géographique. L'écologie joue un rôle décisif dans la vallée, certes, mais elle n'est pas seule en cause :

« Chacun des trois principaux groupes humains que l'on rencontre dans la vallée a interprété à sa manière les données du milieu. Les Toucouleurs ont mis l'accent sur l'agriculture et la pêche, tout en conservant à l'élevage une assez grande place. Au contraire, les Maures et surtout les Peuls ont placé l'élevage en tête de leurs activités... [BOUTILLIER *et al.*, 1962 : 59].

Un autre passage (p. 53) indique que, dans une certaine mesure, « l'organisation sociale conditionne les comportements économiques ». En définitive, donc, ces comportements économiques dépendent à la fois des phénomènes écologiques *et* des faits d'organisation sociale. Organisation sociale qui sera saisie sur deux plans : celui de la stratification en castes et celui du système de parenté. En outre, au niveau régional, l'ancienne organisation politique conserve de l'importance pour l'interprétation de la structure foncière et de l'évolution sociale.

Le qualitatif dans une enquête statistique

Il ne semble pas exagéré de dire que dans l'ensemble d'enquêtes étudié, les études qualitatives occupent une place considérable. Par études qualitatives, nous entendons celles qui portent sur la manière que les données ont de se manifester, de se différencier, voire d'entrer en relation. Le regard se porte alors que les propriétés des choses, des individus, des groupes, mais ces propriétés sont décrites et analysées sans faire appel à la mesure sinon à titre de simple illustration.

Exemple : les pages consacrées à l'organisation sociale (pp. 53-56), tout à fait analogues à celles qu'on pourrait trouver dans une monographie d'ethnie. Le tableau de répartition en castes de la population toucouleur (tableau 1.29) ne présente à l'évidence que des proportions indicatives puisqu'elles sont fondées sur l'« inventaire d'un échantillon de villages » dont la consistance n'est pas précisée.

Ces études qualitatives peuvent être rangées en deux catégories. D'abord celle des investigations destinées, très normalement, à préparer et rendre possible la quantification recherchée. Ensuite celles des enquêtes quantitatives qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas produit de chiffres ayant véritablement valeur statistique.

6. Note page 138.

(1) Dans la première catégorie, on trouve d'abord les « rapides monographies » (p. 2) qui ont précédé les relevés statistiques et qui sont apparues nécessaires en raison de la faible quantité d'informations dont on disposait. A contrario, l'absence persistante de ces informations préalables a quelquefois empêché certains relevés. Il n'a pas été possible, par exemple, d'effectuer des enquêtes de consommation chez les Peuls et les Maures, « à cause de la fréquence de leurs déplacements et aussi du manque complet, avant l'enquête, de données sur le mode de vie de ces groupes » (p. 216). Certaines de ces monographies donnent lieu à des développements étendus et peuvent encore aujourd'hui être lues avec profit.

On pourrait placer dans la même catégorie de nombreuses investigations pratiquées délibérément selon les règles familières à tout chercheur de terrain : entretiens, comptages divers, recoupements, etc. Ainsi quelques renseignements recueillis auprès de dix-sept Maures nobles éclairent le problème des prestations fournies par les serviteurs et les affranchis (p. 227). Ainsi encore une brève étude de marché, effectuée à Dakar et à Saint-Louis auprès de cent cinquante femmes, fait connaître les habitudes de consommation et d'achat concernant le mil. L'échantillon n'est ni aléatoire ni étendu, aussi les résultats ne valent-ils que comme ordre de grandeur (p. 144).

Tout cela serait banal si l'on n'ajoutait que ces enquêtes qualitatives sont nombreuses, qu'elles témoignent d'une excellente connaissance de la région, et qu'elles n'ont pas peu contribué à donner à cet inventaire statistique conçu sur un modèle assez classique le statut d'une étude pénétrante et cohérente.

(2) Venons-en aux enquêtes dont l'objectif était probablement quantitatif au départ, mais dont le produit consiste en descriptions et en analyses illustrées par des chiffres ayant valeur indicative. Il est significatif que ces enquêtes aient porté sur des sujets qui constitueront plus tard un point fort de l'analyse monographique des systèmes de production.

— Temps de travaux

Les chercheurs de la MISOES signalent par exemple, à juste titre, l'intérêt des mesures de temps de travaux, et ils rapportent les résultats d'une « expérience » tentée dans ce domaine difficile (p. 106). Le calcul est fait en journées de travail, et le suivi porte sur trente exploitants.

— Rendements

Les mesures de rendement sont d'une signification peu sûre. Dans le *dieri* (p. 82), les observations ont été moins nombreuses que prévu, à cause des destructions provoquées par les sauterelles pendant l'hivernage de 1957. On retrouve ici le problème du sondage dans le temps, plus difficile à maîtriser que celui du sondage dans l'espace. Dans le *walo*, les mesures ont été trois fois plus nombreuses, mais elles ne portent que sur la zone aval. En fait, la gamme des facteurs susceptibles d'entrer dans l'explication des rendements est sans doute trop étendue et met en jeu des liaisons trop complexes pour qu'il soit possible de la saisir et de la restituer dans le cadre d'une enquête statistique à objectifs multiples exécutée à l'échelle régionale. Dans la suite, il apparaîtra préférable d'aborder ce genre de problème par des enquêtes spécialisées permettant de collecter un maximum d'informations à la même échelle, celle de la parcelle⁶.

6. Par souci de rigueur, certains agronomes comme P. MILLEVILLE préconisent même de situer l'analyse exclusivement au niveau du carré de rendement. On évite alors de rapprocher des rendements moyens obtenus à partir de quelques fractions limitées de la parcelle et des mesures d'intrants (temps de travail par exemple) portant sur la totalité de la parcelle.

— *Productivité du travail*

La « mesure de la productivité du travail agricole dans la vallée du Sénégal » (p. 109) résulte du rapprochement des données portant sur les rendements et sur les temps de travaux. Il s'agit donc seulement d'une indication, intéressante, mais dépourvue de valeur statistique.

On pourrait faire des remarques du même genre à propos de l'étude des structures foncières. L'ouvrage de la MISOES reconnaît ouvertement que ces problèmes échappent en quelque sorte à la technique statistique :

« On a vu qu'il existait plusieurs formes d'appropriation du sol : l'enquête statistique ne permet malheureusement pas de connaître exactement l'importance de chacun de ces statuts fonciers. En effet, devant les variétés et les complexités du droit foncier suivant les régions, il aurait fallu concevoir un nombre de questions tel que la précision des résultats d'ensemble en aurait été notablement diminuée. D'autre part, il faut aussi reconnaître que c'est au cours de l'enquête elle-même que certaines observations ont pu être faites, et qui ont permis une amélioration des connaissances concernant ces systèmes fonciers » (p. 119).

Les pages consacrées aux problèmes fonciers dans l'ouvrage de la MISOES se lisent encore avec le plus grand intérêt, bien qu'elles n'aient abouti qu'à des conclusions parfaitement qualitatives, et qu'elles s'appuient sur une version des faits relevant de la tradition *torodo'* :

- appropriation nettement marquée des terres de *walo* ;
- forte inégalité de répartition des terres plus sensible en amont qu'en aval ;
- complexité du droit foncier coutumier qui consacre souvent la superposition de plusieurs droits sur une même parcelle ;
- rigidité du droit coutumier qui tend à perpétuer l'indivision familiale et implique l'inaliénabilité des terres (p. 130-131).

On notera que la seconde de ces conclusions renforce les raisons que l'on a de concevoir des enquêtes plus fines localisées en divers points de la vallée, selon les possibilités et la nécessité de l'accès aux terres de *walo*. C'est justement à quoi tendront les recherches entreprises par l'ORSTOM dans la vallée du Sénégal à partir de 1970.

Une tentative d'analyse régionale en Côte d'Ivoire

Une étude régionale reposant sur une problématique très formalisée a été réalisée en Côte d'Ivoire par une équipe d'économistes de l'ORSTOM [ANCEY, BONNEFOND, CASTELLA, CHEVASSU, LIERDEMAN et MICHOTTE] de 1967 à 1970. L'expérience avait pour but explicite de donner une base régionale à la planification du développement. Ses enseignements méthodologiques ont probablement contribué au moins de façon indirecte à engager dans une orientation différente — celle de la collaboration pluri-disciplinaire et de l'anthropologie économique — les économistes qui ont travaillé de 1970 à 1980 dans la Vallée du Sénégal.

La tentative

Dirigés par J.-Cl. PERRIN, professeur à l'Université d'Aix-Marseille III et exécutés en Côte d'Ivoire, ces travaux s'inspiraient d'une problématique exposée dans un article théorique [PERRIN, 1967]. Les hypothèses étaient les suivantes :

7. Caste dominante dans le régime de la théocratie musulmane en place avant la colonisation.

- initiée par un investissement moteur d'origine externe, la croissance dépend en partie des capacités de diffusion et d'amplification recélées par la structure économique ;
- par structure économique, il faut entendre certains modes remarquables de déploiement *dans l'espace* du tissu industriel et urbain. Ces modes coïncident avec une forte concentration d'hommes et d'équipements, une division du travail poussée, des économies externes avantageuses, un système logique d'organisation en centres de décision multiples⁸.

L'urbanisation jouerait donc un rôle de premier plan dans la diffusion et la relance de la croissance, et d'abord parce qu'elle provoque des demandes nouvelles de produits agricoles, puis de produits industriels. A ces liaisons villes-campagnes s'ajoutent les effets cumulatifs d'une différenciation et d'une structuration progressive de l'espace régional en zones spécialisées et complémentaires. Dans un réseau de centres secondaires en expansion, un artisanat moderne se développe. Le milieu répondant positivement aux tensions et aux déséquilibres, l'investissement déclenche des processus de relance qui, peu à peu, s'entretiennent et se multiplient d'eux-mêmes.

L'accent que ces schémas quelque peu abstraits mettent sur les vertus des déséquilibres dynamiques fait songer à HIRSCHMAN [HIRSCHMAN, 1964], dont PERRIN s'inspirait d'ailleurs de façon explicite.

Au plan scientifique, on ne peut manquer d'être impressionné par la volonté affirmée de subordonner les recherches de terrain à une réflexion théorique rigoureuse. Certains pourtant émettront des doutes sur la validité d'une démarche qui sépare aussi nettement les deux étapes de toute recherche. En sciences sociales, des exercices logiques suffisent-ils pour produire des hypothèses fructueuses ? N'est-ce pas plutôt la patiente assimilation de données concrètes, déroutantes, inimaginables, qui permet à la réflexion de progresser ?

Au plan pratique, la réflexion se propose de déboucher sur des stratégies de développement régional qui tenteront d'exploiter les ressources offertes par une « topologie de la diffusion », par une « répartition englobante des points de démarrage ». Puisque tous les ensembles régionaux d'un même pays ne sont pas structurés de façon également intensive, il conviendra de concentrer l'organisation de la croissance sur les ensembles les plus évolués. Les zones moins avancées se trouveront alors entraînées dans la croissance, du moins si l'on sait utiliser et « asservir » les effets produits par la création délibérée de déséquilibres.

La tentative est ambitieuse. Elle traduit un refus de continuer à privilégier le niveau macro-économique cher aux comptables nationaux et aux planificateurs, pour s'intéresser au contraire à des ensembles localisés, identifiables sur le terrain. Elle vise à rapprocher la théorie du multiplicateur de revenu et la prise en considération d'appareils de production concrets. On répond ainsi aux reproches de ceux qui pensent que, dans sa formulation la plus simple, le principe de multiplication met en œuvre des quantités trop globales pour rendre compte des diversités sectorielles et régionales.

Les enquêtes exécutées en Côte d'Ivoire dans la région de Bouaké, à partir de 1967, auront pour objet de vérifier la portée de ces schémas théoriques. Les questions posées découlent très directement des hypothèses de départ :

8. Outre l'article déjà cité de PERRIN, on consultera le rapport de G. WINTER aux Journées de Travail de Yaoundé (1972) in *Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar*, ORSTOM, Paris, 1974, pp. 303 sq. Voir également G. ANCEY, 1974, pp. 223 sq. Les thèses de PERRIN ont été résumées récemment dans le Guide d'Évaluation a posteriori des Opérations de Développement Rural publié en 1979 par le Ministère de la Coopération, pp. 128 sq. [DANEL et al., 1979].

- la ville de Bouaké, située au carrefour d'axes importants, siège de plusieurs industries, entourée d'une couronne de bourgs et de petites villes, constitue-t-elle le point fort d'une armature urbaine structurant positivement le milieu régional ?
- plusieurs opérations motrices entreprises par la CFDT, la SATMACI, la CAITA⁹ et l'Animation Rurale ont-elles donné lieu à une diffusion et à une amplification cumulative des revenus, en fonction soit des relances imputables à l'armature urbaine et semi-urbaine, soit de celles occasionnées par la diversité d'un milieu rural partagé entre savane et forêt ?

Puisque la recherche a pour but de repérer des interdépendances entre agents, zones, milieux organisés par des pôles, on procédera surtout par quantification de flux¹⁰. Un recensement démographique, des enquêtes de budgets, des enquêtes sur les marchés et les circuits de transports, des enquêtes sur les activités de transformation et de services, des enquêtes sur les migrations, permettront de construire des indicateurs relatifs :

- à l'organisation, au degré de spécialisation et au fonctionnement des milieux urbain, semi-urbain, semi-rural et rural (part relative des activités de subsistance, revenus induits par les exportations, création de revenus dans chaque milieu, formation brute de capital fixe) ;
- à la polarisation d'un milieu par un autre (flux monétaires et migratoires) ;
- et enfin au niveau de vie (croissance, élasticités de consommation).

Les milieux urbain et rural faisant tous deux l'objet d'investissements autonomes sont considérés l'un comme l'autre comme moteurs-inducteurs. Les milieux semi-urbain et semi-rural, qui peuvent d'ailleurs être confondus [ANCEY, 1974, p. 226], sont considérés comme induits.

Les techniques employées révèlent une préférence soit pour les relevés exhaustifs (démographie urbaine), soit pour le choix raisonné. Le cadre comptable est jugé indispensable à la présentation et à l'analyse des données recueillies. C'est « l'unique moyen d'appréhender les comportements réels et de les quantifier » ; c'est aussi une technique qui « oblige à préciser les hypothèses et les modes d'évaluation » [ANCEY *et al.*, 1971a : 7].

Les résultats

L'un des rapports de synthèse, celui qui est consacré aux résultats obtenus [ANCEY *et al.*, 1971b], constate sans ambiguïté que les effets de diffusion et d'amplification attendus ne se manifestent pas. Les recherches n'ont mis en évidence que des liaisons dues essentiellement aux activités de commerce et de services. Les liaisons industrielles intra-régionales sont inexistantes, les flux de produits de traite sont détournés par Abidjan, les flux de capitaux viennent de l'extérieur, la région ne retient pas sa population originaire. Loin de s'appuyer mutuellement au sein d'un processus de croissance auto-entretenu, Bouaké et sa région dépendent ensemble de l'extérieur. L'étroitesse des marchés, le cloisonnement des milieux, font obstacle à la diffusion et à l'amplification des effets de l'investissement. En d'autres termes, la région de Bouaké n'est rien de plus que l'aire soumise à l'influence commerciale de la ville, ce qui donne

9. CFDT : *Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles.*

SATMACI : *Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire.*

CAITA : *Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs.*

10. On trouvera un exposé détaillé de la méthode suivie dans la synthèse collective multigraphiée par le Centre ORSTOM de Petit-Bassam (ANCEY *et al.*, 1971a). Consulter aussi LHULLIER, 1967, qui complète l'article théorique de FERRIN.

à penser qu'à cette échelle l'apparition d'une croissance auto-entretenu est improbable. « La planification économique à base régionale, sommairement calquée sur des méthodes expérimentées dans les économies plus avancées, ne trouve pas ici les conditions de la mise en œuvre » [ANCEY *et al.*, 1971b : 55]. Dans son livre sur le développement régional paru en 1974, PERRIN appuie son analyse sur des exemples anglais, nord-américain, allemand et français, mais ne fait pas la moindre allusion aux recherches qu'il avait dirigées en Côte d'Ivoire¹¹.

Faut-il donc parler d'échec ? Le terme semble exagéré, pour trois raisons :

Tout d'abord, le fait que les schémas théoriques de départ n'aient finalement pas semblé correspondre à la réalité dans un petit pays d'Afrique de l'Ouest, et à l'échelle régionale choisie, ne leur ôte pas tout intérêt. Sans doute est-ce pourquoi on les retrouve résumés sans changement dans une publication du Ministère de la Coopération, une dizaine d'années plus tard [DANEL *et al.*, 1979 : 128 sq.]. Ce qui a été démontré, c'est simplement que dans un pays comme la Côte d'Ivoire vers la fin des années 60 le type de région décrit par la théorie devait être recherché à un niveau plus englobant que celui choisi au départ. Ce niveau se trouve coïncider, en fait, avec celui de l'État-nation. Tel n'aurait sans doute pas été le cas dans un pays plus étendu, comme le Nigeria ou le Brésil. Rien n'interdit, de toute manière, de penser que les mécanismes signalés méritent d'être recherchés et utilisés, à condition de trouver l'échelle d'observation convenable. PERRIN lui-même admettait que ses schémas poseraient sans doute des problèmes d'adaptation quand on voudrait les appliquer aux pays du Tiers-Monde [PERRIN, 1967, p. 51]. L'adaptation que représente le passage à un niveau plus englobant a été réalisée, dans une certaine mesure, par les travaux postérieurs de J. CHEVASSU et de A. VALETTE sur le système industriel ivoirien.

En second lieu, si l'échelle de travail se trouve fixée d'avance — comme c'est le cas lorsqu'on étudie un bassin versant, une vallée fluviale, un espace de projet — alors il faudra rechercher des modes de structuration autres que ceux décrits par les schémas. Autres, mais pas forcément dépourvus de toute aptitude à engendrer certains effets économiques positifs, par exemple au plan de la minimisation du risque vivrier. C'est bien ce que suggérait l'une des hypothèses de 1971 [ANCEY *et al.*, 1971b : 7] lorsqu'elle indiquait que les sous-systèmes composant l'ensemble national pouvaient être « mal structurés », c'est-à-dire structurés d'une manière non conforme aux schémas. Même alors, un progrès demeure possible « en concentrant autour d'un nombre réduit de pôles des ensembles intégrés de projets relevant d'une stratégie commune ». Les auteurs ajoutaient que l'existence d'un espace de développement résulterait progressivement de l'opération mise en œuvre, et qu'on verrait apparaître peu à peu les limites de cet espace en raison des structurations éventuelles dues à l'opération.

Enfin, si les recherches réalisées autour de Bouaké ont infirmé des schémas un peu gratuits et surtout beaucoup trop généraux, elles ont du moins permis d'expérimenter un dispositif d'observation des flux économiques associant dans le temps et dans l'espace toute une série d'enquêtes convergentes. Ont ainsi été étudiés :

- la production et le revenu des exploitations agricoles ;
- les circuits commerciaux, les marchés, les transports, les migrations ;
- les relations villes-campagnes ;
- les comptes économiques de la ville de Bouaké¹².

11. Il ne mentionne que son article théorique publié en 1967 dans les Cahiers de l'ORSTOM, plus une étude d'économie urbaine relative à Antsirabé (Madagascar) réalisée avec LE-CHAU [PERRIN, 1974 : 22 et 43].

12. Les résultats de toutes ces enquêtes sont résumés dans le rapport de synthèse déjà cité [ANCEY *et al.*, 1971b]. De nombreux rapports multigraphiés ont été publiés par la Librairie Hachette sous forme de micro-fiches. Sous forme imprimée, on consultera ANCEY, 1970 et 1974 ; ANCEY, CHEVASSU et MICHOTTE, 1974 ; MICHOTTE, 1970 et 1972.

Ce canevas ressemble à celui d'une étude régionale courante, mais l'originalité des enquêtes venait du rôle qui leur était imparti dans la vérification de schémas théoriques. On remarquera, en outre, qu'étant orientées surtout vers l'étude des flux, les recherches sur les exploitations agricoles demeuraient dans une certaine mesure extérieures à l'étude du fonctionnement interne des systèmes de production. Ces derniers étaient approchés de façon indirecte, par des études axées sur la localisation des hommes et des activités ou sur les relations entre Bouaké et son environnement rural¹³.

Dans la description et l'analyse des liaisons entretenues par les agents économiques à l'intérieur de la zone, ainsi que des liaisons entre la zone et l'extérieur, les chercheurs ont tiré parti des contraintes que leur imposait le souci de quantifier autant que possible les phénomènes observés et de les présenter dans un cadre comptable rigoureux. Il était bon que l'expérience soit faite, parce qu'elle semble répondre à un besoin d'information qui n'a cessé de se manifester et de se généraliser, notamment en matière de suivi et d'évaluation de projets ou dans le domaine des systèmes légers d'observation permanente.

*
**

Plus tard, la participation des économistes de l'ORSTOM à des études régionales, notamment dans la vallée du Sénégal, s'est opérée dans un esprit assez différent. Les recherches se sont orientées moins vers la mesure et la comptabilisation des flux que vers l'analyse approfondie des systèmes et des rapports de production. Y a-t-il eu rupture ? Oui, mais pas complètement. Tirant la leçon des enquêtes de Bouaké, la synthèse méthodologique de 1971 s'achevait en effet par deux remarques importantes :

- la difficulté des analyses régionales vient de ce que les espaces étudiés se trouvent sous l'influence de faits ou de décisions extérieurs. « Les mouvements de capitaux, les phénomènes migratoires, les transformations du monde rural dépendront longtemps encore d'agents économiques étrangers à la région, sinon à la nation. L'analyse régionale déborde toujours ainsi son cadre propre » [ANCEY *et al.*, 1971a : 39] ;
- s'il est toujours possible de présenter un certain nombre de chiffres et de tableaux, il est difficile de les interpréter étant donné la complexité des comportements en cause. Il est donc « souhaitable que les enquêtes ultérieures mettent surtout l'accent sur les aspects qualitatifs des problèmes soulevés par la croissance et qu'elles ne s'attachent qu'à des échantillons très restreints : le souci d'exhaustivité a souvent conduit à effectuer des enquêtes lourdes peu rentables sur des espaces non significatifs ».

Ces recommandations seront suivies. De par son volet migrations, l'étude régionale de la vallée du Sénégal¹⁴ imposera une ouverture très large des recherches, aussi bien dans l'espace national et international que sur le plan historique. D'autre part, les économistes se feront anthropologues ou agro-économistes, et adopteront un style de recherche moins ambitieux en extension, plus exigeant en compréhension. Sans négliger l'étude des flux monétaires et surtout migratoires, ils se pencheront sur le fonctionnement intrinsèque des systèmes de production dans un espace où l'articulation entre économie domestique et économie capitaliste persiste et pose problème. Ces

13. Voir en particulier ANCEY, 1974. Un texte de MICHOTTE aborde cependant la question des systèmes de production au contact forêt-savane à l'ouest de Bouaké ; un autre d'ANCEY analyse les structures des exploitations Djimini et Diamala [ANCEY, CHEVASSU et MICHOTTE, 1974].

14. Réalisée entre 1970 et 1980.

études fines seront reliées entre elles grâce au système global que fournit une cartographie exhaustive du peuplement et des faits d'occupation du sol.

De telles innovations méthodologiques ne seront pas commandées seulement par l'évidente différence des terrains ivoiriens et sénégalais. Elles traduiront aussi une réorientation qui, au moins indirectement, aura sans doute été préparée par l'expérience réalisée dans la région de Bouaké.

Recherches de l'ORSTOM dans la vallée du Sénégal (1970-1980)

La vallée alluviale du fleuve Sénégal constitue une entité individualisée par des caractéristiques écologiques spécifiques et des modes d'exploitation qui depuis des siècles sont analogues d'amont en aval, quels que soient les groupes humains qui les mettent en œuvre. Ces faits majeurs confèrent à l'espace en cause une homogénéité certaine. Même si, jusqu'à la période coloniale, cette homogénéité ne s'est pas manifestée au plan politique : le Fouta Toro n'a jamais totalement coïncidé avec la vallée, même si le peuplement se compose d'ethnies différentes aux implantations imbriquées et mouvantes.

Au concept de polarisation, il conviendrait de substituer ici ceux d'attraction et de circulation. Comme dans toutes les vallées, on observe une circulation longitudinale sur le fleuve et sur ses bordures. Et comme toujours en milieu sahélien, l'eau et les terres alluviales sont attractives pour les populations environnantes. Ces mouvements longitudinaux et transversaux font des bordures de la vallée alluviale un lieu d'implantation humaine privilégié, marqué par des densités de population relativement élevées. Mais la vallée n'est pas polarisée par un ou plusieurs centres régionaux. Elle s'ouvre sur l'extérieur, depuis très longtemps, essentiellement par de vastes réseaux migratoires et marchands.

Pour ce qui est de la limite de la région, la discontinuité se lit dans les contrastes vigoureux qui opposent la vallée alluviale et ses bordures d'une part, et d'autre part les zones quasiment vides d'hommes du Ferlo et du Sud mauritanien.

La vallée est depuis plusieurs décennies un espace de projets. Dans sa partie alluviale, elle devient le domaine d'aménagements hydro-agricoles qui remettent en question les anciens modes d'exploitation. La conception de ces aménagements est du ressort d'un organisme multinational, l'OMVS, tandis que leur réalisation a été confiée à des sociétés d'État qui agissent chacune de part et d'autre des frontières politiques.

Dans le cas de cette entité régionale, les « différents traits susceptibles d'asseoir le découpage ne varient pas en concordance » [SAUTTER, 1968]. Il apparaît que si tous les critères d'identification et d'organisation énumérés ci-dessus s'appliquent relativement bien à la partie alluviale, par contre leurs aires d'extension respectives varient considérablement. On a donc une « région » incontestablement axée sur le fleuve, mais dont les contours ne peuvent pas être précisés a priori.

Il était exclu de recommencer dans la vallée du Sénégal les enquêtes de la MISOES, pour plusieurs raisons. Il aurait fallu d'emblée constituer une équipe « lourde » et trouver des moyens matériels importants. Du point de vue méthodologique, il était difficile d'associer le nouvel échantillon à l'ancien pour faire des comparaisons terme à terme. L'intérêt scientifique d'une telle approche était limité et sans commune mesure avec le travail d'enquête demandé, parce que l'actualisation des statistiques anciennes enfermait inévitablement dans les cadres d'analyse et de réflexion de la MISOES. Enfin, la connaissance produite n'aurait pas été la plus

appropriée dans la perspective de l'aménagement des terroirs de la vallée alluviale et de la transformation radicale des systèmes de production qu'il implique.

De même, toute une méthode d'approche régionale géographique fondée sur l'analyse du milieu naturel et du paysage agraire aurait pu être retenue. Au moment où commençaient les recherches de l'ORSTOM dans la vallée du Sénégal, se déroulait à Madagascar (à partir de 1972) un programme de grande ampleur dont la base était l'exploitation systématique des cartes topographiques, pédologiques, géologiques et géomorphologiques existantes. Les échelles variaient du 1/100 000 à 1/500 000. L'analyse des conditions physiques qui en résultait y était confrontée avec des données relatives à la population et à l'infrastructure. On comptait aboutir ainsi à une évaluation des équilibres entre population et ressources, à une estimation des potentialités en fonction des systèmes de production existants, et à des hypothèses sur leurs variations [BIED-CHARRETON *et al.*, 1981].

Des documents de base analogues existaient dans la vallée du Sénégal, à des échelles souvent plus précises, ainsi que des photographies aériennes. Ces documents ne pouvaient cependant fonder une recherche prospective de type malgache, les perspectives d'avenir dans la vallée incluant un réaménagement très important des terres alluviales.

Ce type d'approche aurait conduit à une analyse en termes d'occupation et d'utilisation de l'espace, qui serait devenue rapidement caduque du fait des aménagements prévus dans la vallée du Sénégal.

C'est finalement la population — sa répartition, ses activités, sa mobilité — qui a été placée au centre des investigations exécutées dans un premier temps à l'échelle de la vallée et par la suite, à l'échelle de petits espaces ruraux avec une approche qui s'inspire de l'analyse des terroirs et des méthodes de l'anthropologie économique.

Les recherches se sont déroulées dans la région en deux opérations successives :

L'INVENTAIRE GÉOGRAPHIQUE A ÉCHELLE RÉGIONALE

La première phase fut celle des inventaires géographiques. Elle a donné lieu à une cartographie exhaustive de la population. Celle-ci est représentée par catégorie sociale, sur les lieux d'habitation et sur les terrains de culture qu'elle exploite dans le *walo*. Les cartes présentent par conséquent l'implantation humaine, les modes d'utilisation de l'espace, les axes et les flux des déplacements saisonniers, les fonctions des villages et agglomérations et la polarisation qu'elles induisent ; l'ampleur et l'impact des migrations, la localisation des espaces aménagés et de la force de travail qu'ils emploient.

De 1970 à 1974, la population des divisions administratives riveraines a été couverte par une enquête exhaustive : l'objectif était la cartographie de faits d'occupation humaine sur les rives sénégalaises et mauritaniennes. L'enquête s'est limitée au relevé d'indicateurs choisis pour caractériser les implantations et les activités de la population. Elle a touché toutes les entités de base des 24 divisions administratives riveraines, soit finalement un total de 69 702 « carrés » et « tentes ».

Cette enquête très couvrante a comporté *un tronc commun de questions* adaptées, sinon à la totalité, au moins à une grande partie des habitants.

Il n'était pas possible pour des investigations devant couvrir un territoire aussi vaste et une population de l'ordre de 600 000 habitants d'enquêter directement dans tous les carrés et tentes. L'enquête devait nécessairement se faire au niveau du village ou de la fraction avec les chefs de villages et de fraction, et les « notables ». C'est sur

le terrain avec les enquêteurs interprètes originaires des villages et les paysans eux-mêmes que la procédure d'enquête a été mise au point et testée.

A titre d'exemple, les terroirs exploités dans le *walo* ont été appréhendés au moyen d'une question simple alors qu'il s'agit d'une réalité extrêmement complexe.

Il est bien connu que les familles qui exploitent des terres dans le *walo* disposent généralement de plusieurs parcelles, parfois réparties dans un seul *kolangal* mais le plus souvent situés dans différents *koladé* (pl. de *kolangal*) ; auxquelles il faut parfois ajouter les parcelles de *falo*...

D'autre part, le mode de tenure de ces terres est compliqué. Il y a des parcelles qui relèvent de patrimoines familiaux « indivis » ; il y a celles qui sont contrôlées effectivement par les chefs de « maison » et les chefs de « cuisine » ; il y a des champs tenus par des actifs, hommes ou femmes, simplement membres des entités de production ; et puis, il y a tous les champs empruntés par les gens sans terre ou insuffisamment pourvus, avec des modalités diverses et des durées variables.

Enfin, compte tenu des variations de la crue, de l'ampleur et de la durée de la submersion, certaines parcelles peuvent être régulièrement exploitées tandis que d'autres ne le sont qu'exceptionnellement. Finalement, il a été demandé pour chaque carré et chaque tente le terrain où est pratiqué habituellement et principalement la culture de décrue.

A cette question simple, très réductrice de la réalité, les notables des villages ont toujours fourni une réponse immédiate, apparemment évidente. En demandant le nom du terrain exploité, le problème délicat du statut foncier était évité ; ainsi le *kolangal* où se trouvaient les parcelles exploitées à titre temporaire, sans droits fonciers, des carrés « sans terres » a pu être désigné par l'assemblée de notables, tous « propriétaires » attachés à leurs prérogatives. Par contre, en demandant le terrain principal régulièrement exploité, les *koladé* marginaux dans le système d'exploitation ont été éliminés.

Pour *tester* la signification de l'information ainsi recueillie sur les cultures de décrue, on a, pour plusieurs villages, comparé la carte des terres cultivées par les habitants, fondée sur ces relevés simples, et la carte établie en partant du décompte complet des parcelles exploitées par toutes les familles. Les deux représentations ainsi obtenues étant très proches, la validité des relevés simplifiés a pu être vérifiée.

Quand l'information était recueillie au campement ou au village pour tous les chefs de carré ou de tente de la collectivité, il restait à localiser, sur les fonds de carte, les lieux d'habitation et les terrains de culture qui étaient désignés. En exploitant les informations topographiques et les toponymes figurés sur les cartes à l'échelle de 1/50 000 qui couvrent tout le *walo*, en ayant éventuellement recours aux photographies aériennes (1/50 000 de 1954 et 1/15 000 de 1960), enfin, en parcourant ces terres en Land-Rover avec boussole et compteur hectométrique, il a été possible de replacer approximativement tous ces lieux et terrains de culture.

Évidemment, il était exclu, pour ce type d'investigation, d'entreprendre de dessiner les contours des terrains de culture.

Pour l'ensemble de la vallée, 2 414 terrains de culture (*kolangal* et *falo*) ont été inventoriés et reportés sur les fonds de carte ainsi que les 3 063 lieux d'habitation où réside une population paysanne de 364 132 exploitants. La procédure suivie peut se résumer ainsi :

- On choisit une question simple et uniforme, appelant une réponse qui, à l'échelle de travail adoptée, permet de saisir avec une précision suffisante le phénomène

étudié. Cet *indicateur* rend compte de faits qui, chronologiquement, débordent le moment exact de l'enquête.

- La question est posée, non pas directement à chaque personne intéressée ou à certaines d'entre elles, mais au *relais* constitué par des notables capables de décrire la situation étudiée.
- L'image obtenue se trouvant simplifiée à un double titre, parce qu'elle est appréhendée à travers un indicateur et parce qu'elle transite par un relais, il convient de la comparer en quelques points avec l'image détaillée et grossie provenant d'une enquête fine. Ce *test* de conformité autorise à conclure que l'approche simplifiée peut remplacer l'enquête fine dans l'ensemble de la zone.

Au terme de l'inventaire, sont ébauchés les traits de l'organisation spatiale interne à la région. La diversité ethnique et la concentration de la population au contact du *dieri* et du *walo* sont les données de base du tissu rural, mais la carte du peuplement se modifie au rythme des saisons comme dans tout l'espace sahélo-soudanien. Les agro-pasteurs effectuent des mouvements transversaux à la vallée, les pêcheurs se déplacent le long du fleuve. Les déplacements saisonniers permettent l'exploitation de milieux différents parfois distants de plusieurs dizaines de kilomètres. Ces mouvements traditionnels sont infléchis par la mise en place d'équipements modernes tels que les puits-forages, ils sont limités par la fixation de l'habitat. A ces mouvements liés à l'activité agro-pastorale s'ajoute la polarisation par les fonctions administratives et commerciales concentrées dans les petites villes et les gros villages situés le long du fleuve et sur les axes de circulation en bordure de la vallée alluviale.

A cette approche initiale exhaustive, limitée à quelques critères simples, couvrante et indicative, ont succédé des investigations approfondies, ponctuelles et spécialisées.

LES MONOGRAPHIES ARTICULÉES (ÉTUDES PONCTUELLES)

L'objectif assigné aux recherches monographiques est rappelé par MINVIELLE dans les termes suivants : « Déterminer, face aux perspectives d'aménagement en culture irriguée de la vallée, le ou les systèmes de production existant actuellement en différents points du fleuve » (1978 : 226).

Le programme de travail se réfère donc explicitement à un espace étendu (le « fleuve ») et à la juxtaposition de systèmes de production caractéristiques d'une partie de l'espace de référence. D'où une pluralité des implantations de recherche, encore multipliée du fait que chaque implantation correspond en principe non pas à un seul village mais à une séquence de villages.

Au lieu d'être exécutées isolément et généralisées chacune séparément, les monographies visent à fournir une somme de résultats se complétant les uns les autres et représentant *ensemble*, dans le prolongement des opérations de cartographie décrites plus haut, des contributions à une analyse de dimension régionale. L'amplification ainsi obtenue se trouve accrue encore par la prise en compte des migrations externes qui relie l'espace régional à l'extérieur.

La répartition de ces « monographies » dont l'objet est d'analyser en divers points de la vallée des systèmes de production agro-pastoraux fortement influencés par les migrations se fonde sur le *découpage* en « secteurs relativement homogènes » auquel aboutit la *cartographie exhaustive*. Schématiquement, ce découpage se fonde d'abord sur la succession, d'aval en amont, de trois zones ethniques : wolof, de Saint-Louis à Dagana ; toucouleur, de Dagana à Seme ; soninké ensuite, jusqu'à l'embouchure de la Falémé, avec, en bordure, des Maures sur la rive droite et des Peuls sur la rive gauche.

A ce découpage ethnique, qui n'a bien sûr rien de nettement tranché, se superpose une division de nature écologique, susceptible d'entraîner diverses combinaisons agro-pastorales ainsi qu'une modification graduelle dans la proportion des cultures pluviales et des cultures de décrue :

- large vallée alluviale et faible pluviosité (300 mm) en aval, donc importance des cultures de décrue dans les cuvettes inondées ;
- vallée plus étroite et pluviosité plus forte (600 mm) en amont, donc importance des cultures sous pluie.

Le rapprochement des données sociologiques et écologiques débouche sur la prise en considération d'une entité qui en est la résultante, à savoir le système de production [MINVIELLE, 1979 : 34]. Point de vue analogue à celui de L. MALASSIS, qui envisage explicitement les systèmes de production comme « produit de l'interaction entre les formes d'organisation sociale de la production et les éco-systèmes d'un espace de production déterminé, espace mis en valeur par les forces productives disponibles et notamment par le moyen de techniques socialement praticables [MALASSIS, sd]. C'est en tout cas cette intégration de facteurs écologiques et socio-économiques qui oriente le choix des implantations de recherche localisée.

Le principe des séquences monographiques

Plutôt que sur un village donné, les investigations ont porté sur une série ou suite de villages où les systèmes de production sont mis en œuvre de manière complémentaire. Cette complémentarité tient à la fois aux données géographiques et au voisinage de groupes humains liés traditionnellement par le troc ou l'échange.

L'illustration la plus nette de ce schéma est fournie par MINVIELLE étudiant quatre villages :

- un village de pêcheurs toucouleurs, Tiguer Sire, comprenant un quartier toucouleur et un quartier soninké ;
- un village d'agriculture-éleveurs toucouleurs, Boinadji, pratiquant les cultures de décrue dans une cuvette, le *kolangal* Noussoum, et les cultures pluviales dans le *dieri* ;
- un village wolof n'ayant pas accès au *walo* et ne pratiquant par conséquent que la culture sous pluie dans le *dieri* ;
- et enfin un petit village de pasteurs-agriculteurs peul pratiquant la culture sous pluie. [MINVIELLE, 1979 : 157-158]

La séquence choisie dessine, perpendiculairement au fleuve, une coupe allant du village de pêcheurs proche des plans d'eau exploitables aux villages wolof et peul situés sur le *dieri*, en passant par le village toucouleur installé à proximité d'une cuvette.

Les relevés parcellaires

L'observation porte d'abord sur les champs de *walo*, parce que les cultures faites après la décrue sont l'une des activités dominantes dans les divers systèmes agro-pastoraux de la région et parce que les terres qu'elles recouvrent sont promises à l'aménagement.

Chaque bassin de décantation découpé en plusieurs dizaines de parcelles forme une unité topographique désignée par un toponyme. Ces unités naturelles (*kolangal*) sont exploitées par des cultivateurs venus de divers villages proches et par des gens venus du *dieri* qui s'établissent à proximité de leurs parcelles pour le temps de la culture.

Au départ de l'approche monographique il y a non pas les villages ou les entités résidentielles mais le *kolangal*. C'est là que se sont affrontés les divers groupes sociaux pour la maîtrise foncière ; c'est là qu'ils coexistent pour l'exploitation de leurs parcelles les plus régulièrement productives.

Ce premier type d'investigation s'étend aux champs de berge et à ceux du *dieri*. Il ne fournit pas toutes les données qui sont nécessaires pour l'analyse du système agricole mais livre une information riche qu'il est possible de vérifier et d'assurer.

L'observation des unités de production

L'enquête en même temps se déroule sur les lieux d'habitation. Toutes les personnes enregistrées sur les fiches dressées pour chaque parcelle sont recensées avec les unités de résidence, les entités de production et de consommation auxquelles elles appartiennent.

Ces enquêtes visent à suivre la force de travail et à en déterminer la composition, l'organisation, la mobilité et les différentes activités.

C'est au niveau des cellules domestiques de base que sont appréhendés la composition de la population, les liens de parenté et les liens matrimoniaux, les autres activités et les déplacements de la force de travail. Des relevés de plusieurs types sont mis en place : recensement périodique, avec les variables socio-démographiques habituelles. C'est dans ce cadre que se font les observations économiques classiques : relevés des temps de travaux, inventaires des biens, observation de la consommation, budgets familiaux,...

Du côté des éleveurs, l'observation se centre naturellement *sur les troupeaux*. Ils sont dénombrés en fonction de leurs caractéristiques physiques, âge, sexe, race, ..., mais aussi en fonction des appartenances et des héritages. Ils sont suivis dans leurs déplacements saisonniers. Le but est d'en saisir la dynamique et de mesurer la fonction économique de l'élevage.

L'information ainsi recueillie ne permet pas seulement de caractériser un échantillon d'exploitation, elle restitue la dynamique de chaque secteur de production.

L'approche généalogique

Les relevés généalogiques permettent un élargissement de l'observation. Avec les lignages, ou les segments de lignage, on dispose d'entités sociologiques larges, non localisées en un seul endroit. Par ce moyen, on peut retracer l'évolution des différents groupes sociaux en présence dans les villages ; ce qui les lie, les différencie ou les oppose ; ces relevés sont indispensables pour reconstituer la genèse du système foncier. En outre, c'est le moyen de relier la population des villages et des campements à la population émigrée.

En fait, la prise en compte des généalogies va beaucoup plus loin, car elle manifeste, comme le souligne J. SCHMITZ (1979 : 5, sq.) le souci de mettre entre parenthèses les deux techniques habituellement utilisées dans les enquêtes socio-économiques, à savoir le dénombrement des ménages et la comptabilité des exploitations agricoles.

Au lieu, ou avant, de compter à un moment donné des unités définies a priori, on considère, écrit SCHMITZ, des « ensembles contigus de phénomènes, définis par certaines relations sociales ayant une profondeur historique, permettant ultérieurement de déterminer la dimension et la composition du ménage et de l'exploitation ». Rien n'est donc préjugé quant aux contours, à la dimension, voire au mode d'emboîtement

d'entités introuvables. En même temps, la recherche s'évade du fameux présent anthropologique et fait surgir le relief de la durée non pas seulement au plan de l'histoire globale mais à celui, combien plus instructif, des relations vécues par les individus et leurs familles.

CONCLUSION

En quoi cette démarche est-elle significative ou novatrice ? Quand on pose cette question, il faut se garder de considérer isolément chacune des opérations réalisées. On conclurait inévitablement que toutes sont intéressantes mais que chacune incorpore des innovations somme toutes mineures. L'approche monographique, par exemple, se caractérise par son ancrage dans la topographie du parcellaire et par la prise en considération du passé généalogique mais pour le reste elle paraîtra familière aux personnes qui connaissent la littérature et aux praticiens.

L'originalité vient de ce que les recherches sommairement décrites ici visent *ensemble* à étudier les systèmes de production mis en œuvre dans la vallée, compte tenu des transformations prévues ou déjà en cours. Cet objet d'étude est saisi dans sa relation avec un phénomène majeur, décisif, qui est la migration externe. L'opération de cartographie exhaustive fournit au dispositif de monographies et d'enquêtes spécialisées son armature d'ensemble.

On voit alors se manifester une double articulation spatiale et temporelle :

1 — L'articulation spatiale relie d'abord les échelles de travail adoptées, les unes petites (de 1/100 000 à 1/1 000 000) pour la cartographie exhaustive, les autres les plus grandes (par exemple le 1/10 000 pour les levés du *kolangal*) dans les monographies.

A ces différentes échelles correspondent bien entendu des pouvoirs séparateurs de l'observation très différents. On remarquera que l'approche exhaustive précède et prépare les monographies. Cet ordre parfaitement logique est le même que celui qui a été suivi dans les recherches multidisciplinaires dirigées par Cl. RAYNAUT dans la région de Maradi au Niger.

L'articulation spatiale se manifeste aussi à l'échelle des recherches de détail, entre les monographies ou plutôt les séquences de monographies disposées en coupes successives, perpendiculairement au fleuve, dans l'espace linéaire que constitue la vallée.

2 — L'articulation temporelle repose sur plusieurs saisies de la durée. Au plan de la longue période d'abord (période séculaire), avec les travaux sur les modes de mobilisation de la main-d'œuvre. Au plan du passé généalogique ensuite, avec l'adoption du segment de lignage comme cadre de dénombrement des migrants, ou pour l'étude des problèmes fonciers. Au plan des périodes d'ordre décennal enfin, pour l'étude des variations écologiques.

Ce qui vaut d'être retenu, c'est que ce recours à des échelles différentes, dans le temps comme dans l'espace, quadrille et structure le domaine au point que *le problème de la généralisation* se trouve transformé et peut-être résolu.

D'habitude ce problème se pose dans les termes suivants : les résultats d'une monographie ponctuelle, les diagnostics établis au plan local, sont-ils vrais à l'échelle d'un espace plus vaste ? Valent-ils pour telle et telle portion de cet espace où aucune investigation n'a eu et n'aura lieu, mais qu'on suppose semblable à celles où l'on a travaillé ? Que signifient-ils enfin à l'échelle d'une période plus longue que celle directement couverte par des observations ?

Ainsi posée, la question admet l'existence d'un vide, d'une rupture entre les échelles d'observation et de généralisation. Rupture qui exige un saut, et dans une certaine mesure, un pari. Sans doute les garanties qu'offre le sondage aléatoire diminuent en principe les risques inhérents à ce pari, mais en pratique l'application toujours impure de la théorie rend plus ou moins périlleuse la liaison entre échantillon et population. En outre, le sondage dans le temps est en général beaucoup moins rigoureux que le sondage dans l'espace, au point qu'il semble pratiqué le plus souvent de manière involontaire.

Les démarches que nous avons essayé de décrire sont fondamentalement autres. Reposant sur une articulation entre plusieurs échelles *dont l'une est celle d'une description extensive exhaustive*, elle tend à réduire ou même à supprimer la nécessité d'un saut entre le plan de l'observation et celui de la généralisation.

Pourquoi ? Parce qu'au moins tendanciellement, il y a fusion, interpénétration de ces deux niveaux d'approche. Le chercheur ne se risque à restreindre l'étendue de son domaine d'étude qu'en assurant ses arrières, en préservant sa ligne de communication avec la vision exhaustive des choses. A partir de quelques variables, sans doute peu nombreuses mais observées sur la totalité d'un espace, il établit que, l'environnement national et international étant donné, les contraintes écologiques, la densité de population et l'organisation sociale (symbolisée dans un premier temps par l'appartenance ethnique) autorisent et fondent un découpage en quelques zones caractéristiques. C'est donc en connaissance de cause qu'il choisit d'étudier, dans chacune de ces zones déjà parcourues pas à pas, un lieu de convergence exprimant l'effet conjoint des contraintes écologiques, de la pression démographique et de l'organisation sociale. Ce lieu de convergence, ce témoin, c'est le système de production, envisagé ici dans sa diversité et ses complémentarités séquentielles. Le retour à la dimension sous-régionale ou régionale s'effectue de lui-même, un peu comme on remonte les marches d'un escalier sans jamais cesser de tenir la rampe qui réunit les étages.

Entre la période courte ou infra-courte de l'observation et la période moyenne ou longue des tendances et des évolutions s'établit un va-et-vient plus subtil mais non moins efficace. La connaissance du passé donne les moyens de transcender les piètres mesures effectuées pendant une trop brève enquête [DELAUNAY 1975, 1976 et 1977]. Elle supplée aux absences conjoncturelles de tel courant d'échange, de telle pratique sociale supprimés — temporairement peut-être — par la sécheresse [SCHMITZ 1981]. Parce que la perspective temporelle — celle de la mémoire généalogique comme celle des dépôts d'archives — ne cesse de relativiser le fortuit, l'incertain et le contingent contemporains, le chercheur quitte le présent ethnographique grâce auquel tant d'observations accidentelles ont acquis leur frauduleuse permanence.

La désaffection dans laquelle sont tombés, après trop de déconvenues, *les travaux de comptabilité régionale* explique sans doute que le besoin n'ait pas été ressenti de présenter les principaux flux caractéristiques de la région dans un cadre comptable même sommaire. A vrai dire, dans une vallée partagée entre plusieurs territoires nationaux, la construction d'une telle comptabilité eût sans doute posé des problèmes inextricables. L'outil comptable présente cependant certains avantages, analogues à ceux de la carte pour le géographe. Même exigence de rigueur et d'exhaustivité, même obligation de prêter attention aux problèmes de cohérence et d'échelle. Peut-être une vision régionale vraiment synthétique devrait-elle associer, aux approches que nous venons de décrire, une présentation comptable simplifiée des flux qui structurent la région ou qui la relie à l'extérieur.

Vision synthétique, mais non totalisante. Le trait le plus remarquable à nos yeux de la démarche exposée, c'est de concilier pratiquement des points de vue, des approches, des échelles d'observation, qui pris chacun séparément, souffriraient de

limitations fâcheuses. Aucune illusion cependant n'est entretenue sur la possibilité d'épuiser ainsi la réalité. La région n'est pas un récipient dont on pourrait vider intégralement le contenu pour le transformer en symboles de connaissance communicables. Il n'est plus question, comme le proposait J. CHARMES en 1973, de saisir « la totalité cohérente que forme la communauté villageoise à partir (...) de la structure économique objective », encore moins « de développer la totalité homogène que constitue la région à partir d'un ou plusieurs de ses éléments villageois » [CHARMES, 1973]. La pluralité d'approches témoigne que certaines des singularités composant la totalité régionale demeureront toujours hors d'atteinte et sont peut-être insoupçonnables.

La vision totalisante se trouve exclue aussi du fait que *la multiplicité des points de vue écarte tacitement mais fermement toute référence à une problématique unique*. Au moins deux théories, c'est-à-dire deux façons de voir, inspirent respectivement les démarches géographique et socio-économique. Qu'on le veuille ou non, cette alliance traduit dans la pratique la conviction qu'il n'existe pas, qu'il ne peut exister, de schéma abstrait unique auquel la réalité serait tenue de se conformer. Tel est le prix à payer pour une pluridisciplinarité véritable.

L'approche régionale de la dynamique de l'espace rural exemple pris dans le Yatênga (Haute-Volta)

Le Yatênga est au nord de la Haute-Volta un ancien royaume mossi. C'est une région en pleine crise, un espace « fini » présentant un véritable blocage du système agraire et pastoral, révélé par l'émigration de sa population dont les flux s'accroissent au moment des « sécheresses ».

Dans ce cadre régional de l'Afrique sèche, une étude a été menée de 1970 à 1976 ayant pour thème la dynamique de l'espace rural. Cependant, le but visé n'a pas été la monographie régionale mais l'analyse de l'organisation spatiale, la région étant le champ ouvert aux observations portant sur cette organisation et sur sa dynamique. C'est cette dernière qui a constitué la problématique de la recherche : pourquoi et comment les choses sont-elles ainsi ? pourquoi le déséquilibre va s'amplifiant entre les besoins d'une population et les possibilités offertes à l'agriculture par les conditions locales ? Ce déséquilibre n'étant pas le propre du Yatênga et pouvant, à court ou moyen terme, affecter nombre de régions de la zone soudano-sahélienne concernées par l'accroissement démographique, la « congestion » de l'espace cultivable et la stagnation (voire la régression) des techniques, l'intérêt porté à la région a été déplacé sur les problèmes qui s'y posent et une réflexion a été tentée faisant prévaloir la nécessité d'un réaménagement de l'espace rural, alors que les politiques de développement consistent à équiper les populations par des opérations qui se succèdent depuis près de cinquante ans sans succès.

A LA RECHERCHE DE CARACTÈRES RÉGIONAUX

Dans son acception propre, le Yatênga est une entité politique¹⁵. C'est l'un des royaumes du *Moogo*, pays des *Mosse* (ou *Mossi*), qui s'étend approximativement sur l'ensemble du bassin de la Volta Blanche, au centre de la Haute-Volta. Le Yatênga

15. Yatênga : mot formé de *Yadega* (nom du fondateur du royaume) et de *tênga* (« terre » en more : la langue parlée par les *Mosse*). Yatênga signifie le pays de *Yadega*.

occupe la partie nord-ouest du *Moogo*, voisine du Mali, entre 13 et 14°15 de latitude nord et 1°45 et 3° de longitude ouest ; sa limite nord suit la frontière entre les deux États.

Les limites franches de la région sont donc historiques ; le Yatênga est une contrée chargée d'Histoire. Les premiers commandement *moose*, implantés sur des villages « autochtones » dès la fin du XV^e siècle, ont donné naissance, siècle après siècle, à un réseau dense de chefferies dépendant du *Yatênga naaba*¹⁶. Le royaume a perdu son indépendance en 1895, avant l'ensemble du *Moogo* (1897), et l'administration française a tracé les limites du Yatênga en englobant la totalité des commandements villageois qui relevaient du *Yatênga naaba*. C'est ainsi que le cercle de Ouahigouya a été créé. Il forme, aujourd'hui, un département composé de quatre sous-préfectures : Ouahigouya, Gourcy, Seguenega et Titao, qui s'étendent sur 12 300 km², soit 4,5 % du territoire voltaïque ; un demi million d'habitants y sont recensés (10 % de la population nationale).

La densité moyenne est au Yatênga de 43 hab/km² pour 32 dans le *Moogo* central et méridional et 16 pour l'ensemble de la Haute-Volta. Au cœur de la région, où se situent les plus fortes concentrations de villages, les densités atteignent entre 70 et plus de 100 hab/km². Elles sont l'héritage d'un pouvoir politique fort et durable qui a assuré la sécurité et permis aux sociétés qu'il contrôlait de s'accroître. Longue histoire ; fort peuplement ; ce sont les deux traits fondamentaux et intrinsèquement liés du Yatênga.

Des densités humaines élevées se rencontrent également au sud, à Yako, comme à Ouagadougou, et au sud-est à Kongoussi mais, dans ces autres régions du *Moogo*, l'accumulation humaine n'a pas eu les mêmes effets qu'au Yatênga¹⁷. Ici, les hommes sont partout de plus en plus nombreux, répartis sur des espaces totalement mis en culture et de moins en moins productifs parce que les terres s'épuisent, qu'elles ne sont plus mises en repos et peu fumées et que le régime pluviométrique y est beaucoup plus aléatoire que dans les régions méridionales. On doit, en effet, considérer que la pluviométrie, sous ces latitudes, croît de 100 mm pour un déplacement de 100 km vers le sud. Il pleut dans le Yatênga entre 650 et 700 mm par an entre la fin juin et le début d'octobre ; les pluies sont irrégulières d'une année à l'autre de même qu'au cours d'une même saison. Cela fait que la production agricole est faible ; celle des céréales, base de l'alimentation, reste largement déficitaire et, à plus forte raison, celle des produits exportables.

Tels sont les caractères « régionalisateurs » : une communauté culturelle, une même histoire, les mêmes habitudes culturelles, les mêmes besoins.

S'il faut considérer, maintenant, l'espace régional proprement dit, la question est toute autre. Les limites du Yatênga ne dessinent pas une entité particulière, n'encerclent pas dans une cohésion parfaite un complexe physique ou humain. Ce n'est pas, non plus, le réseau routier, qui forme une étoile dont les branches se croisent à Ouahigouya, situé au cœur de la région, qui peut laisser croire à un espace structuré. Ouahigouya est bien le siège des services régionaux, le pôle de centralisation et de

16. *naaba* : chef.

17. Les densités du Yatênga, qualifiées de fortes, sont beaucoup plus faibles que celles d'autres régions d'Afrique comme, par exemple, en Nigeria ou au Cameroun.

Pour ne garder que le second exemple, le pays bamileke, qui a connu un pouvoir politique fort reposant également sur un semis de chefferies, présente une densité moyenne de 125 hab/km² et de 250 hab/km² dans 40 % des chefferies. Toutefois, il faut ajouter que cette accumulation de population s'est faite dans des conditions naturelles remarquablement favorables à l'intensification agricole puisque des pluies régulières, étalées sur huit mois par an et totalisant 1 500-2 000 mm annuels, permettent deux cultures annuelles et sur les mêmes terrains [DONGMO, 1979].

diffusion mais l'ensemble spatial qu'il commande ne présente pas une cohérence singulière.

Mise à part l'entité historique et politique ancienne, qui constitue pour les populations un cadre, non seulement de référence, mais *d'existence collective ressenti comme tel et fonctionnant comme tel* (JUILLARD, 1974, p. 5), autrement dit, un certain *espace vécu*, il est difficile d'isoler le Yatênga du complexe géographique plus vaste auquel il appartient.

Par exemple, la limite occidentale sépare de fait le peuplement du Yatênga de celui du pays *samo*¹⁸, alors qu'il s'agit plutôt d'une transition, d'une osmose, entre les deux peuplements que d'une séparation nette. De même, au sud et à l'est, la limite coupe la tache continue de fortes densités humaines du *Moogo* et, au nord, isole une minorité *kurumde*¹⁹ de son groupe, principalement implanté dans la préfecture de Djibo, au nord-est.

Par ailleurs, la pénéplaine (330 m d'altitude moyenne), qui s'étend sur les trois-quarts du département, vient buter au nord de Ouahigouya contre les reliefs insulaires qui déterminent la ligne de partage des eaux entre le Sourou, au nord-ouest, et la Volta Blanche, au sud-est. Le cadre naturel est donc formé de deux portions de bassins-versants ; ni le relief ni le réseau hydrographique ne manifeste, ici, un fort pouvoir régionalisateur.

Pour sa part, le climat ne joue aucun rôle dans une quelconque différenciation régionale. Le Yatênga appartient aux terres chaudes où plus de la moitié de l'année connaît une saison strictement sèche.

Le Yatênga est structuré de diverses manières et principalement, semble-t-il, par son histoire. C'est de l'histoire que découle cette accumulation humaine. Quand aux limites, nous nous contenterons de celles fixées par le colonisateur. Ce fait n'a pas d'importance car la raison qui justifie l'attention que nous portons à cette région est d'analyser un espace soudano-sahélien aménagé depuis plusieurs siècles par une paysannerie dense associée aux pasteurs. Cette investigation pourrait se développer dans un cadre quelconque, même artificiellement défini. Notre thème n'a pas pour nécessité de se couler dans le moule d'une région géographique ni pour fin de délimiter une région et notre objectif est, rappelons le, d'attirer l'attention non pas tant sur la région que sur les problèmes qui s'y posent.

UNE MANIÈRE DE PROCÉDER, PARMIL D'AUTRES : L'ANALYSE DU PAYSAGE

Menée dans un cadre régional, l'étude s'inspire de la méthode dite « globale » et des principes de l'analyse systémique selon lesquels le paysage (structure) est considéré comme l'expression d'un système fonctionnant dans le temps et dans l'espace. La méthode a un intérêt pratique et semble la *mieux* adaptée au sujet traité.

L'analyse du paysage apparaît comme une démarche opératoire : c'est se servir du paysage pour appréhender les relations inscrites dans l'espace, ici pour mesurer l'ampleur d'une crise rurale.

18. Samo : les Samo sont majoritaires dans les sous-préfectures de Tougan et de Toma, à l'ouest du Yatênga. Ils sont originaires du Mandé (sud-ouest de Bamako) d'où les Bambara les ont chassés à la fin du xv^e siècle.

19. Kurumde (sing.) et Kurumba (plur.), appelés encore : Kuruma ou Deforo par les Songay ; Kurumankobe ou Deferobe par les Fulbe ; Fulse par les Moose. Venus de l'est, les Kurumba se sont superposés au peuplement dogon dans une bande de territoire allant de la plaine du Gondo à Aribinda. Deux principaux groupes sont distingués ; l'un à Aribinda et l'autre au sud de Djibo.

Avant de poursuivre, arrêtons-nous sur quelques définitions. Tout d'abord, que signifie « espace rural » ?

L'espace rural, c'est le milieu naturel aménagé pour la production agricole au sens large, animale ou végétale, par des groupes humains qui fondent sur lui la totalité, ou une partie, de leur vie économique et sociale. (...) C'est un « exemple » dans lequel les éléments naturels se combinent dialectiquement avec les éléments humains. D'une part, il forme une « structure » dont la partie apparente est le « paysage rural » (...), d'autre part, il constitue un « système » qui évolue sous l'action combinée des agents et des processus physiques et humains » (BERTRAND, 1975, p. 43).

L'espace rural résulte donc de l'inscription au sol d'un peuplement dont les activités se lisent dans le paysage : structure apparente du système de production et « intersection » des différentes approches par disciplines.

Nous considérons que le paysage enregistre d'une manière synthétique les facteurs naturels, culturels et économiques ; qu'il est, à la fois, réceptacle, mémoire, miroir, intégrateur, puisque l'action humaine s'exerce sur lui. L'identité d'une structure apparente, ou type de paysage, se présente donc comme un espace homogène à une certaine échelle de perception.

L'espace rural diffère de l'espace naturel, ou espace écologique, que nous considérons comme un espace peu ou pas modifié, encore moins intégré aux activités humaines. L'espace rural est construit sur le substrat naturel mais ce dernier n'explique pas l'espace rural.

Quant à l'approche « globale » et à l'analyse systémique, disons qu'elles peuvent être retenues pour deux raisons principales : la première est que la théorie des systèmes nous paraît l'instrument logique par excellence pour mener une recherche appliquée à un espace organisé ; la seconde est surtout d'ordre pratique : par sa rigueur, l'approche du paysage ne donne pas matière à s'évader ou prétexte à fantasmer (SAUTTER, 1979) et conduit à la mise en ordre logique des observations, contrairement à la plupart des approches sectorielles. Celles-ci aboutissent, dans bien des cas, à présenter des résultats sous une forme relevant plus du catalogue que de l'analyse ordonnée, selon un plan qui subdivise le milieu en rubriques, constituant de la sorte une négation de la nature des choses. L'analyse *systémique*, au contraire, permet d'étudier le milieu dans une optique qui tient davantage compte du fait que *les hommes réagissent non pas à des aspects du milieu pris successivement et séparément, procédure artificielle d'analyse, mais à des espaces globalement qualifiés* (SAUTTER, 1971, p. 8).

En résumé, nous considérons l'espace rural comme *un objet, sinon simple, du moins directement accessible à une méthode d'analyse spécifique qui consiste à reconnaître les structures qui l'organisent et l'animent* (BERTRAND, 1972, p. 175). Cependant, *global* ne signifie pas *synthétique* dans tous les développements de la méthode ; l'étude *globale* passe obligatoirement par des inventaires analytiques.

**

De prime abord, il n'est pas évident que l'analyse d'un paysage puisse conduire à la connaissance des réalités agraires et pastorales d'une région donnée. Toutefois, ce qui peut être avancé c'est que la connaissance d'un paysage et celle des conditions d'existence des gens qui l'habitent ne sont pas antinomiques. Ceci constitue un premier point. Le second est que la démarche analytique suivie pour l'étude d'un paysage peut éclairer l'analyse des structures organisatrices de l'espace, des systèmes qui le régissent

et de leur évolution. Si ce second point est accepté, il est alors possible d'admettre qu'une étude portant sur l'espace puisse prétendre à une connaissance des rapports entre les populations et leur environnement, sans pour autant affirmer que ce soit la seule démarche possible.

Pour nous en tenir à des exemples simples, un économiste pourrait, par une étude des exploitations agricoles, approfondir les données disponibles sur l'économie domestique et percevoir les inégalités, les solidarités, les complémentarités ou encore les dépendances qui jouent entre les éléments des unités de production, mesurant ainsi, à sa manière, le milieu rural entrevu au sein des villages. Pour sa part, un sociologue rendrait intelligible le « paysage social » et expliquerait les différentes attitudes des groupes sociaux confrontés à la production agricole. Et ainsi de suite.

Dans l'éventail des approches possibles d'un milieu, il paraît difficile d'opérer un choix et de faire prévaloir l'exclusivité d'une approche à l'exception de toute autre, ou encore de privilégier une voie de recherche sans que celle-ci réduise l'ensemble complexe de faits et de situations du champ à observer. C'est pourquoi nous insistons sur une manière de mener les investigations à l'*intersection* des différentes approches, autrement dit : au niveau du paysage. Nous pensons, en effet, que la lecture attentive des transformations du paysage rural fournit un certain nombre de faits significatifs de l'état d'évolution des sociétés ainsi que des conditions de la vie agricole.

Dire j'étudie le paysage à quelqu'un qui cherche à comprendre ce que vous faites n'est pas sérieux et expose à se faire traiter de « peintre paysagiste ». Se servir du paysage pour appréhender les relations inscrites dans l'espace, ou voir en lui un relais et souvent une force d'inertie à travers laquelle le passé agit sur le présent et l'avenir ; voilà des choses qu'il est possible de faire entendre... (SAUTTER, 1971, p. 19).

L'EMBOÎTEMENT DE PLUSIEURS NIVEAUX D'OBSERVATION

Il est aujourd'hui admis par la quasi totalité des chercheurs travaillant en milieu rural que la communauté villageoise forme avec son terroir une entité fonctionnelle répondant aux exigences d'une analyse à caractère systémique. C'est notamment à cette échelle que les techniques d'encadrement peuvent être les mieux cernées, en relation avec les pratiques agricoles²⁰. Cependant, si ce niveau doit être privilégié, il ne permet pas, à lui seul, d'appréhender tous les phénomènes inscrits dans l'espace rural. Certains, comme la répartition de la population ou bien la dynamique du couvert végétal, ne peuvent être saisis qu'à des niveaux d'analyse supérieurs. D'autres, en revanche, comme la productivité du sol, ne peuvent être réellement perçus qu'à l'échelle des exploitations agricoles et des parcelles.

C'est pourquoi, afin de couvrir aussi complètement que possible le champ d'étude, le dispositif d'observation a été organisé selon une structure gigogne qui favorise plusieurs niveaux d'analyse correspondant à différentes unités identifiées dans le paysage ou reconnues après enquête (comme c'est le cas pour les terroirs).

Précisons que les niveaux retenus n'ont pas été appréhendés et ne seront pas présentés suivant l'ordre proposé dans les travaux cités, ci-dessous en référence. En effet, notre souci n'est pas de rendre compte absolument de la structure emboîtée d'un

20. P. GOUROU (1973, p. 10) précise qu'une civilisation est l'ensemble de techniques de production (techniques d'exploitation de la nature, techniques de subsistance, techniques de la matière) et d'encadrement (techniques de relations entre les hommes, techniques d'organisation de l'espace).

paysage, et encore moins d'appliquer un schéma taxonomique type²¹, mais de choisir des ordres d'observation paraissant les plus appropriés à l'étude de la dynamique d'un espace donné. C'est pourquoi cinq niveaux ont été sélectionnés : la *région*, le *pays*, l'unité élémentaire de paysage ou *géosystème*, le *secteur* (ensemble de terroirs superposés à une mosaïque d'unités de paysage) et, enfin, les unités d'organisation de l'espace rural *quartiers villageois terroirs et aires pastorales*²².

C'est dans cet ordre que l'analyse sera présentée.

L'essentiel du traitement des données a été réalisé au moyen de la cartographie analytique et nombre de corrélations ont été mises en évidence par des superpositions de cartes.

On pourra s'étonner que, préoccupé d'analyse spatiale et nanti d'un stock important de données numériques collectées aux différentes phases de la recherche, nous n'ayons ni « pratiqué » l'ordinateur ni utilisé l'imagerie satellite à un quelconque moment. Ces absences ne sont pas étrangères à l'idée de vouloir démontrer que, pour une géographie appliquée aux questions rurales africaines et menée aux niveaux infrarégionaux, il n'est pas nécessaire de faire appel à la documentation de haute technicité qu'est l'*image-satellite* (surtout valable pour les grands inventaires) et au puissant instrument de traitement de l'information qu'est l'ordinateur (mises en corrélations, cartographie automatique).

La photographie aérienne et son interprétation ont été nos outils préférentiels pour l'étude des dynamiques locales.

*
**

Premier niveau : le découpage de la région en *pays*, ou unités physiologiques homogènes.

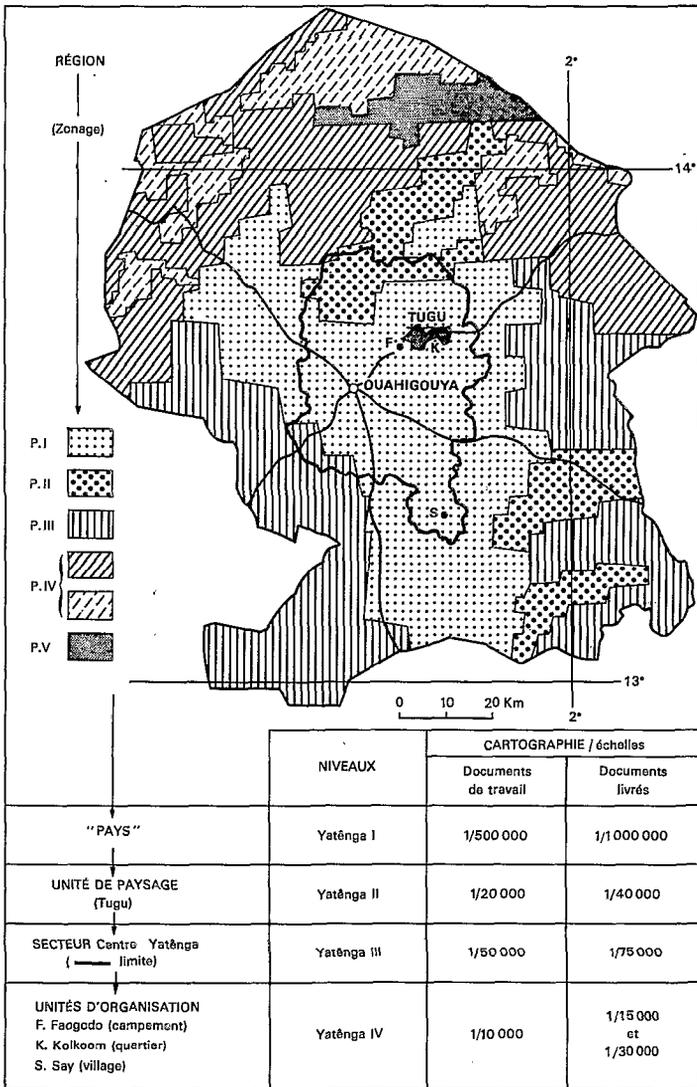
21. Plusieurs auteurs proposent une grille d'analyse des « ensembles spatiaux isochèmes » [BRUNET] qui sont, du plus petit aux plus grands :

- le géotope [BERTRAND] qui est le plus petit ensemble discernable sur le terrain ; il peut s'agir, par exemple, d'une parcelle ;
- le géofaciès [BERTRAND] qui se situe au niveau immédiatement supérieur et dont la superficie peut varier de un à plusieurs hectares. Le géofaciès est physiologiquement homogène (ensemble de parcelles, une exploitation agricole...) ;
- le géosystème [BERTRAND] qui est une unité fonctionnelle, une mosaïque de géofaciès liés les uns aux autres de façon dynamique. Ce peut être un groupe d'exploitations agricoles, un terroir, une vallée... ;
- le quartier rural [BRUNET] qui peut être un ensemble de plusieurs terroirs, une unité de voisinage, un ensemble de villages liés à un marché urbain, par exemple, un espace homogène correspondant à un certain type de relations [BRUNET, 1969] ;
- le pays [BERTRAND, BRUNET] qui est l'ensemble regroupant les géosystèmes et dont l'individualité s'impose dans un découpage régional. Un pays a des structures solides, anciennes et peut être une petite région agricole ;
- la région homogène [BRUNET] qui est l'entité organisée pour laquelle une définition reste ambiguë car son individualité ne s'oppose pas à ce qu'elle présente une grande hétérogénéité de formes, associées d'une certaine façon [BRUNET, 1969].

Au-dessus de la région, le classement se continue par la province, le domaine, l'aire ou la zone [DOLLFUS, 1971].

Remarquons que certaines de ces divisions spatiales sont physiologiques et fonctionnelles et que d'autres sont seulement fonctionnelles : le géotope, le quartier, la région (?).

22. On a pris l'habitude, dans le domaine de la recherche tropicale, d'appeler « terroir » la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence [PÉLISSIER et SAUTTER, 1964].



Le Yatenga, espace régional

C'est le premier niveau de perception des rapports entretenus par la population et son environnement. Des composantes élémentaires sont mises en correspondance sur cartes : sols, végétation, pluviométrie, densité, identification ethnique, typologie de l'utilisation du sol. Par la mise en corrélation des variables, il est possible d'identifier (par superposition des cartes) cinq unités ou *pays*. L'un d'eux, couvrant 30 % environ de l'espace régional est concerné par une plus grande dégradation du paysage, et donc du rapport hommes-milieu. C'est sur lui que l'attention se porte aux autres niveaux de l'analyse.

Cette première analyse correspond à un zonage.

Second niveau : l'unité de paysage.

A l'intérieur du *pays*, un bassin-versant est isolé pour y mener une analyse à grande échelle. On dispose également de mission aériennes répétées : 1952, 1961, 1970 et 1973.

Cette unité de paysage (4 000 ha environ) permet l'étude du fonctionnement des facteurs naturels (écosystème) sous l'effet de l'emprise humaine. C'est, en quelque sorte, un observatoire où sont analysés le modelé, la physionomie et la profondeur des sols, la dynamique des formations végétales et de l'érosion (décapage et remblaiement) ainsi que l'extension ou la régression (selon les lieux) de l'espace mis en culture.

Les documents cartographiques de cette série permettent, non seulement de constater et de mesurer la dynamique du paysage, mais aussi d'interpréter, d'expliquer les différents stades de mutation observés, par exemple : passage du couvert arbustif en bon état apparent au stade dégradé, puis au sol dénudé.

A ce second niveau, correspond l'appréhension du *géosystème*, ou système territorial naturel, avec sa morphologie, son fonctionnement et son comportement (BERTRAND, 1978 ; MARCHAND, 1980).

Troisième niveau : le secteur rural.

L'analyse détaillée de l'unité de paysage est suivie de l'étude du secteur qui est une « fenêtre » ouverte sur le *pays* isolé au premier niveau, celui qui apparaît le plus dégradé. Il s'agit d'élargir le champ d'observation autour de l'observatoire.

Le secteur est composé d'une soixantaine d'unités de paysage semblables à celle du niveau 2, sur lesquelles se « superposent » 120 terroirs villageois et 50 aires pastorales. Au troisième niveau de l'étude, se trouvent donc agencés le cadre naturel et les unités territoriales : espaces organisés par la société. Nous passons d'une connaissance : celle où le chercheur est acteur (l'analyste du paysage dans un observatoire), à la connaissance des connaissances, où le chercheur devient témoin de l'environnement social (RAFFESTIN, 1978).

A ce troisième niveau de l'étude, les cartes présentent la dynamique de l'espace rural, produit du système cultural et pastoral, et non plus seulement de la dynamique du paysage. Les unités d'organisation de l'espace rural (terroirs et aires pastorales) sont figurées en superposition aux potentialités agricoles : sols, faciès végétaux, occupation de l'espace en 1952 et 1973 (deux dates de prises de vue aériennes).

Des mesures portant sur l'extension de l'espace cultivé et des faciès de dégradation peuvent être faites sur le jeu de cartes correspondant au troisième niveau.

Quatrième niveau : les unités d'organisation de la production.

Ce niveau d'analyse intéresse des unités sélectionnées : un terroir villageois où le levé du parcellaire est réalisé à la planchette topographique, un quartier de village et un campement d'éleveurs entouré de ses champs.

Ces différentes unités correspondent à des genres de vie différents et à des gestions de l'espace variées. Ce sont des cellules de base, territorialisées, des activités humaines, là où s'établissent les rapports logiques et volontaires entre les groupes de production et le support spatial.

C'est à ce dernier niveau de l'analyse que peuvent être données les explications définitives du rapport population/ressources constaté aux niveaux d'observation précédents. Cette fois, les variables cernées à partir des enquêtes et des levés topogra-

priques sont : le partage coutumier des terres, les choix cultureux en fonction de la nature des sols, les techniques de culture et d'élevage, les superficies utilisées par exploitation, etc.

TOUT BIEN CONSIDÉRÉ...

Aurions-nous pu nous dispenser de cette démarche et faire l'économie de la cartographie qui lui est associée ? Oui, s'il s'était agi de préparer un catalogue sur le Yatenga ; non, dans le cas d'un exercice thématique, qui tend à prouver que l'étude du paysage, à elle seule, peut livrer des connaissances substantielles sur les points les plus critiques d'une crise rurale : objet de recherche.

Par une démarche volontairement lente et une présentation graphique à plusieurs échelles de la dynamique du paysage, nous avons voulu démontrer la gravité du phénomène qui est en train de détruire un milieu de vie : c'est l'ampleur d'une désertification qui est mesurée sur les cartes.

Enfin, le va et vient entre les niveaux d'observation, d'une part, les vérifications de terrain, d'autre part, sont les garants d'une perception à la fois globale et précise des faits que nous avons choisi d'observer. De ce point de vue, l'étude dite « intégrée » — nous n'avons pas dit « intégrale » — se justifie pleinement ; dans un cadre régional de référence.

Études sur la région de Maradi (Niger)

De 1971 à 1980, un programme de recherche multidisciplinaire a été exécuté au Niger, dans le département de Maradi, par l'Université de Bordeaux II. Cette opération s'inscrivait dans le cadre d'une « Action Concertée » financée par le Comité « Lutte contre l'Aridité en Milieu Tropical » de la D.G.R.S.T. française.

L'ensemble du secteur géographique couvert par cette étude (la partie « agricole » du département) représente une superficie de l'ordre de 30 000 km² ; il s'étend, du sud au nord, de l'isohyète 600 mm à l'isohyète 400 mm et regroupe plus de 900 000 habitants.

Malgré les dimensions de l'aire embrassée, on ne peut cependant parler d'analyse régionale au sens strict du terme car l'objet central de la recherche n'était nullement l'espace régional — qu'il se serait agi de décrire aussi complètement que possible dans ses multiples aspects.

La matière de l'étude relevait d'une réalité à la fois plus immatérielle et plus concrète (parce que vivante) : un agro-système en crise, considéré dans ses multiples variantes, dont il fallait s'efforcer d'identifier les blocages et les déséquilibres afin de proposer des directions d'action susceptibles d'y porter remède.

En dépit de cela, se pose la question de savoir dans quelle mesure la démarche de recherche adoptée est susceptible — par sa méthode et par le type de faits auxquels elle permet d'accéder — de renouveler la compréhension de la réalité d'une région. C'est la réflexion que nous allons esquisser dans les pages qui suivent : réflexion au cours de laquelle se trouveront soulevées des questions de méthodologie de recherche mais aussi des interrogations quant à la signification que prennent les faits observés lorsque l'on quitte l'échelle à laquelle on les a recueillis.

QUESTIONS DE MÉTHODES

L'analyse menée en termes d'agro-systèmes implique que l'on dispose d'unités d'observation circonscrites, localisées dans le temps et dans l'espace. Ces unités

doivent constituer des ensembles fonctionnels au sein desquels se réalise l'articulation entre des communautés humaines (entités structurelles, historiques et réseaux de relations) et l'éco-système que celles-ci gèrent de façon plus ou moins concertée et dont elles tirent — fût-ce partiellement les éléments matériels nécessaires à leur reproduction physique et sociale.

Le village, niveau d'analyse privilégié

Dans le contexte de Maradi, c'est la communauté villageoise, inscrite dans son terroir, qui remplit le plus complètement ces conditions : groupe doté d'une histoire collective pertinente au sein de la macro-structure sociale et politique ; constituant un réseau de sociabilité, de communication et d'échange ; tirant une part essentielle de ses ressources de l'exploitation à la fois concertée et concurrentielle d'un espace fini.

De ce fait, elle a joué, au sein du programme de recherche, le rôle de point focal vers lequel a été concentré un faisceau convergent d'observations portant sur des personnes, des lieux, des objets réels et bien identifiés. Ces observations conjuguées — menées par plusieurs disciplines : anthropologie sociale, géographie, agronomie — étaient destinées à dénouer quelques fils dans l'écheveau complexe des relations unissant l'utilisation de l'espace, la démographie, les faits sociaux, les pratiques techniques, les flux économiques.

A Maradi, donc, le village et son terroir représentent une échelle privilégiée quant à l'analyse dynamique des agro-systèmes.

— C'est le cas, tout d'abord, en ce qui concerne l'évaluation du rapport ressources/population et celle des contraintes globales qui en découlent du point de vue de l'exercice des activités productives. En considérant, à cet égard, le village comme un tout, on peut dégager certaines « règles du jeu » auxquelles l'ensemble de la communauté villageoise se trouve soumise et avec lesquelles toute initiative — technique, sociale ou économique — doit être compatible.

Ainsi, dans le département de Maradi, la pénurie qui touche l'ensemble des éléments naturels nécessaires à la production agro-pastorale (terre, végétation à reproduction spontanée, bétail), induit-elle une concurrence aiguë entre les usagers : les efforts accomplis par chacun pour trouver une solution personnelle à cette crise (accumulation foncière, accumulation de bétail, usage intensif des ressources végétales non appropriées, commercialisation accélérée des surplus) alourdissent les contraintes auxquelles sont soumis les autres villageois. Pour éviter un éclatement du système, des mécanismes collectifs de régulation sont nécessaires. Toutefois, la structure sociale et les pressions économiques issues de systèmes englobants ne les rendent pas toujours possibles : la relative anomie dont font preuve de nombreuses communautés villageoises, jointe à la vigueur des ponctions monétaires exercées par l'appareil bureaucratique et les réseaux marchands, ont favorisé, au contraire, une exacerbation des concurrences inter-individuelles et entravé l'élaboration de réponses collectives à la crise.

C'est à l'échelon du village que ces tensions et ces contradictions se manifestent de façon spécifique et c'est en se situant au niveau de cette entité sociale et spatiale que l'on est le mieux à même de les identifier. Certes, ces réalités se répercutent au plan des comportements individuels mais ce n'est pas à travers ceux-ci que l'on pourrait trouver la clé ni en mesurer la pleine signification.

— L'impact du rapport ressources/population sur l'agro-système est inséparable, ces quelques remarques le rappellent, des conditions sociales selon lesquelles est géré ce rapport. Or, dans le contexte de la région de Maradi c'est également au niveau villageois que cette gestion sociale peut être analysée de la manière la plus pertinente.

C'est à cette instance, en effet, que se mettent en place les relations de coopération, de complémentarité ou, au contraire, de concurrence en fonction desquelles s'effectuent la répartition, l'affectation et l'usage des ressources productives disponibles.

Sont en cause, de ce point de vue, les formes communautaires d'administration de l'environnement que nous avons évoquées plus haut (tributaires non seulement des structures de pouvoir et des modalités de prise de décision au sein du village mais aussi du système de représentation ordonnant les rapports de l'homme et de la « nature »).

Sont en cause, également, les disparités partageant la communauté villageoise sur le plan de la maîtrise foncière, du contrôle de la force de travail et de l'accumulation du bétail. Dans le cadre des recherches conduites à Maradi, l'analyse de ces disparités a permis de dresser une typologie des exploitations et d'identifier, à partir de celle-ci, un certain nombre de stratégies agricole distinctes. Occupation ou exclusion de la partie la mieux fumée du terroir, étendue des superficies appropriées, degré d'intensité des systèmes culturels, possession d'un cheptel plus ou moins important constituent les grands axes autour desquels s'organisent ces stratégies. Ainsi voit-on s'individualiser, par exemple, une minorité d'exploitations contrôlant les terres les mieux fumées ou disposant de larges ressources foncières qui leur permettent de mettre en jachère annuellement le quart de leurs terres. A l'opposé, une majorité de cultivateurs n'ont que quelques maigres champs, rejetés à la périphérie du terroir, qu'ils doivent exploiter pratiquement en permanence sans être en mesure de les fumer de façon satisfaisante.

Dans un contexte général de pénurie de terres se dessinent donc des situations contrastées, porteuses de perspectives d'évolution radicalement différentes : si, dans le premier cas, le maintien d'un certain équilibre peut être envisagé — accompagné de niveaux de production susceptibles de dégager quelques surplus et, éventuellement, d'alimenter des investissements productifs — il n'y a d'autre avenir, dans le second, que la fuite en avant dans une agriculture « minière » et la recherche d'expédients extra-agricoles susceptibles de combler le déficit vivrier.

Les positions respectives de ces deux types d'agricultures sont loin d'être figées ni indépendantes l'une de l'autre : les plus défavorisés étant engagés dans un cycle d'appauvrissement qui inclut notamment le recours à l'exode et la vente de leur force de travail au bénéfice des mieux placés. Par ailleurs la terre peut désormais faire l'objet de transactions marchandes et de nouvelles formes d'accumulation foncière se mettent ainsi en place (tandis que, jusqu'à présent, l'accès à la terre s'opérait essentiellement par le biais de l'héritage et du défrichement).

Sont donc à l'œuvre, on le voit, des processus sociaux qui concernent l'ensemble de la communauté villageoise et qui sont susceptibles d'affecter globalement les relations unissant celle-ci à son environnement :

- émergence d'une classe d'agriculteurs aisés, susceptibles de surmonter la crise actuelle grâce au contrôle des facteurs de production clés ainsi qu'à une évolution de leurs pratiques culturelles ;
- développement de l'exode rural chez les plus pauvres mais aussi, probablement, accélération, chez eux, des comportements techniques susceptibles de causer au milieu naturel des dégâts irréversibles (pratique d'une agriculture sans restitution débouchant sur un épuisement des sols ; mise en culture de secteurs écologiques fragiles avec, pour conséquence, le développement de phénomènes érosifs).

En approfondissant la réflexion, on constatera que l'émergence de ce nouvel « ordre social » et que l'évolution des relations entre la communauté villageoise et son environnement traduisent une mutation radicale des rapports de production. Naguère, c'était essentiellement de la maîtrise de la force de travail que dépendait la conduite

du processus productif — maîtrise qui s'opérait en mettant en jeu des solidarités sociales : rapports de filiation, alliances matrimoniales, pouvoir politique, domination du maître sur l'esclave. Aujourd'hui, le contrôle de l'espace (et des ressources dont il est le support) devient au contraire un élément critique tandis que la maîtrise de la force de travail et celle de la terre tendent de plus en plus à s'opérer sous la forme de relations marchandes. C'est à cette évolution que renvoie, entre autres, l'accroissement de la concurrence inter-individuelle, l'appropriation privée du sol et le développement des inégalités.

Si l'on voulait pousser l'analyse jusqu'au bout, il serait impossible d'en rester là. En effet, la mutation des rapports de production ne prend sa pleine signification que si on la resitue dans le mouvement profond et général de transformation auquel sont soumises les structures sociales (éclatement des lignages, affaiblissement de la chefferie). Elle est étroitement liée, également, au bouleversement actuel des systèmes de pensée : notamment avec l'effondrement des cultes lignagers et l'apparition, à travers l'Islam local, d'une perception plus individualiste du destin de la personne humaine. Il y a là tout un champ d'analyse que nous ne faisons qu'évoquer ici mais qui est essentiel du point de vue de la compréhension profonde des évolutions qui sont actuellement en cours.

Grâce à l'analyse menée au niveau villageois, c'est une totalité vivante dont on entrevoit la dynamique et il devient possible de mettre en lumière certains des liens qui unissent en un ensemble solidaire les modalités matérielles de fonctionnement d'un agro-système, l'évolution des institutions et des rapports sociaux, la transformation des modes de pensée.

A cette échelle privilégiée, d'autre part, on est à même de saisir le collectif sans perdre de vue la personne, de voir évoluer les structures tout en gardant la faculté de distinguer la multiplicité des stratégies particulières.

En ce qui concerne les investigations conduites à ce niveau, on notera simplement qu'elles devraient, idéalement, couvrir un large éventail de champs d'analyse : démographie, organisation sociale, tenure foncière, écologie, usage de l'espace. Elles devraient, d'autre part, s'efforcer autant que possible à l'exhaustivité — c'est-à-dire couvrir l'ensemble de la communauté villageoise et de l'espace qu'elle exploite — afin de permettre de raisonner sur des images d'ensemble du village, de sa population, de sa vie sociale et économique, de ses ressources.

L'articulation de plusieurs niveaux d'observation

Après avoir insisté sur le rôle essentiel joué par l'approche villageoise dans le dispositif de recherche mis sur pied à Maradi, il convient maintenant de nuancer le propos en soulignant qu'une telle démarche ne saurait se suffire à elle-même car elle ne peut rendre compte de l'ensemble des facteurs intervenant dans le fonctionnement d'un agro-système.

Ainsi est-ce à un échelon beaucoup plus réduit que celui du village que s'opère la combinaison concrète des ressources entrant dans le processus productif — terre, travail, bétail, outillage, savoir-faire. Ce sont l'exploitation domestique, les cellules de production plus ou moins autonomes qu'elle inclut éventuellement, la parcelle où s'effectuent les opérations culturelles, qui constituent dès lors les unités d'observation pertinentes.

Seules des études menées à ces niveaux fins d'investigation peuvent permettre d'analyser, dans leurs multiples nuances, les stratégies techniques, sociales et économiques effectivement mises en œuvre par les acteurs de la vie agricole. En se situant à ce palier d'analyse, on voit apparaître de nouveaux clivages (entre hommes et femmes,

entre chefs de famille et dépendants...) qui viennent se surajouter aux différenciations entre exploitations identifiées à l'échelon de la communauté villageoise. Partage des terres entre les membres de la cellule domestique (organisé autour de l'opposition entre champs collectifs et parcelles individuelles), choix des cultures pratiquées, conduite des opérations culturales, niveau de commercialisation des produits agricoles, participation à des activités extra-agricoles, nature et taille du troupeau : autant d'éléments autour desquels se cristallisent les différenciations internes à la cellule domestique.

L'équilibre qui, au sein d'une exploitation, s'établit entre les stratégies particulières est essentiel à connaître pour en comprendre le fonctionnement et pour saisir la logique des choix techniques ou économiques qui y sont opérés.

Ainsi, selon la proportion des champs qu'il doit concéder à ses dépendants et à ses épouses en vue d'un usage individuel, un chef de famille disposera-t-il d'une plus ou moins grande marge de manœuvre s'il veut tirer parti d'une situation foncière favorable ou, au contraire, compenser le manque de terre dont il pâtit.

Autre exemple : un homme à qui ses revenus de commerçant ont permis de rassembler un cheptel important pourra fumer correctement ses terres et en tirer une production satisfaisante, même quand celles-ci sont peu abondantes et se trouvent rejetées à la périphérie du terroir.

Comme nous l'avons dit plus haut, les contraintes globales qui s'exercent à l'échelon du village et de son terroir imposent un certain nombre de « règles du jeu », mais celles-ci laissent place à une grande variété de solutions particulières qui possèdent, chacune, leur cohérence propre ; cohérence qui ne peut être appréhendée qu'à l'échelle appropriée : celle des unités de production domestiques ou individuelles.

A ce niveau d'observation, également, le principe d'exhaustivité doit être appliqué : chaque unité étudiée devant être considérée comme un tout et analysée comme telle. C'est à ce stade que prennent place de façon privilégiée les observations agronomiques fines, les enquêtes de temps de travaux et de budget, les entretiens approfondis.

A l'opposé de cette approche micro-analytique et, pourrait-on dire, en amont de l'échelon villageois, doivent également être pris en compte toute une série de facteurs englobants qui ne sont perceptibles qu'avec un recul suffisant.

Ainsi en est-il, en particulier, des données climatiques et des variations les plus amples des contraintes édaphiques : le paysan doit en tenir compte dans le plus menu de ses choix techniques, mais leur impact ne peut apparaître pleinement que si l'on se donne une perspective suffisamment large pour qu'elle embrasse des situations significativement différentes à cet égard. C'est ainsi que, selon la position qu'il occupe sur le gradient climatique, un village connaîtra des conditions très différentes quant aux exigences de restitution, à la maîtrise des adventices, au niveau de consommation d'espace, à la fragilité du milieu végétal etc.

La combinaison des données englobantes propres à une situation géographique donnée est essentielle à connaître car elle affecte directement les « règles du jeu » auxquelles doit se plier toute stratégie technique et socio-économique. Dans un village du sud du département, par exemple, qui bénéficie d'une pluviométrie relativement favorable et où les niveaux de rendements atteints autorisent une agriculture assez économe d'espace, on constate que le terroir est beaucoup plus contracté que dans les localités situées plus au nord et que, de ce fait, l'opposition entre centre et périphérie y constitue un critère de différenciation foncière beaucoup moins pertinent ; l'inégalité entre les exploitations s'y exprime donc sur des bases différentes.

Ce qui est vrai dans le domaine de la géographie l'est aussi dans celui de

l'économie : la précarité des conditions de vie des paysans, leur plus ou moins grande capacité à constituer des réserves vivrières, l'incitation qu'ils subissent à partir en exode, leur propension à investir soit dans l'agriculture, soit dans les spéculations commerciales dépendent pour une large part de facteurs de portée générale comme l'intensité de la pression monétaire pesant sur le monde rural, le niveau des prix agricoles, l'organisation de la commercialisation. Il y a là, de toute évidence, un ordre de réalité qui ne peut être appréhendé que par rapport à des cadres de référence bien plus larges que celui de la communauté villageoise. La région, le « pays » sont sans doute les niveaux d'observation les mieux adaptés à l'observation de ces données englobantes.

A cette échelle globale d'appréhension, comme aux niveaux plus locaux, une visée exhaustive est souhaitable ; non pas dans le sens d'un recueil de toutes les données envisageables, mais dans celui d'une couverture aussi large que possible de l'espace de référence.

La ligne directrice qui doit ordonner les opérations de recherche est, ici, l'identification des grandes hétérogénéités qui animent cet espace. A Maradi, les domaines-clés ou cette démarche a été appliquée sont les suivants : écologie (combinaison des facteurs climatiques, édaphiques et de la végétation), occupation de l'espace par les hommes (forme et intensité), ancienneté du peuplement, répartition des ethnies, degré d'intégration des communautés villageoises dans l'économie de marché.

D'autres données ne débouchant pas sur le repérage d'hétérogénéités, mais permettant au contraire de faire apparaître un certain nombre de contraintes de portée générale ont également été recueillies : essentiellement en ce qui concerne les prix ainsi que le rapport des termes de l'échange entre les denrées agricoles et les facteurs de production modernes (engrais, outils agricoles). Elles définissent, en quelque sorte, le cadre économique général qui s'impose à tous les groupes humains établis dans la région.

Importance de la dimension temporelle

Nous avons beaucoup insisté, jusqu'ici, sur la nécessaire modulation des niveaux spatiaux d'observation. Toute aussi importante est la prise en compte du temps et de son déroulement. Elle seule peut restituer la dynamique du passé sans laquelle le présent nous demeure le plus souvent obscur. Cette approche historique peut être appliquée à toutes les échelles d'appréhension.

Aux niveaux « englobants », l'étude des archives a permis, à Maradi, de reconstituer des séries de prix et de mettre en évidence l'extrême dévalorisation des produits agricoles entre 1950 et 1970. Rien ne peut être compris de l'évolution de la société locale si l'on ne tient pas compte de ce fait. A l'inverse, le renversement récent de la tendance et la forte hausse des denrées agricoles créent des nouvelles perspectives qui, en matière de prévisions, rendent difficile la projection pure et simple du passé sur l'avenir.

La comparaison de couvertures aériennes effectuées à près de 20 ans d'écart, ainsi que l'étude de l'historique du peuplement de la région depuis le début du siècle ont, pour leur part, permis de reconstituer les mouvements de progression des cultures et d'évaluer le rythme d'augmentation des superficies exploitées. La raréfaction accélérée de l'espace et l'utilisation de secteurs écologiques marqués par de fortes contraintes édaphiques ou climatiques sont des données essentielles pour expliquer la transformation des agro-systèmes locaux.

A l'échelon villageois, la comparaison fine des photographies aériennes a permis de faire apparaître un bouleversement complet de la structure spatiale des terroirs :

phénomène révélateur d'une profonde mutation des pratiques paysannes. L'étude historique de la communauté villageoise — évolution des structures sociales, mouvements de population... — a été essentielle, quant à elle, pour apprécier le niveau actuel de cohérence du « tissu social ». L'analyse des modifications du foncier, pour sa part, a fourni des informations précieuses sur les réponses apportées par les agriculteurs face à la raréfaction de la terre.

A beaucoup plus court terme, c'est-à-dire sur une période de trois ans correspondant à la durée des recherches de terrain, la conduite d'enquêtes répétées a permis de se faire une idée de la fluctuation inter-annuelle des niveaux de production et des stocks — mettant ainsi en évidence la désorganisation profonde des systèmes de subsistance au niveau villageois.

Au plan de l'exploitation agricole et de l'individu, la prise en compte du temps est également possible et se révèle très éclairante. Dans le cadre des études menées à Maradi, la conjugaison d'enquêtes généalogiques et d'études rétrospectives fondées sur l'analyse du parcellaire actuel, a permis la reconstitution d'histoires foncières familiales s'étendant sur plusieurs générations — apportant ainsi des informations très intéressantes quant aux stratégies d'accumulation de la terre.

Sur un plus court terme, une analyse des fluctuations saisonnières de l'activité économique, technique et sociale des individus est également extrêmement utile afin de restituer leurs conditions de vie concrète et la logique profonde de leur comportement. Ainsi peut-on mettre en évidence, de la sorte, aussi bien des conduites spéculatives que l'effet de cycles d'appauvrissement conduisant certains chefs de famille à vendre leur production de céréales à bas prix au moment de la récolte quitte à racheter l'équivalent durant l'hivernage — au moment où les cours sont les plus élevés et en s'employant le cas échéant comme manœuvres agricoles pour réunir l'argent nécessaire.

Il est certain, aussi, que les observations agronomiques devraient être répétées pendant plusieurs années successives afin de permettre d'évaluer l'impact, sur les pratiques techniques paysannes, de la variabilité climatique inter-annuelle. Cela n'a pas été possible à Maradi, faute de moyens suffisants.

A tous les niveaux d'appréhension adoptés, la prise en compte de la dimension temporelle est indispensable car c'est à travers elle que l'on peut accéder à une compréhension de la dynamique des systèmes que l'on étudie.

DE L'EXPLOITATION A LA RÉGION

Pour répondre à la nécessaire modulation des échelles d'analyse, le dispositif de recherche mis en place à Maradi a été conçu selon une structure gigogne caractérisée par l'emboîtement de différentes unités d'observation. On trouvera, ci-après, un tableau des différents niveaux d'observation et des opérations de recherche qui y ont été menées.

L'articulation entre ces divers paliers obéit à une double hiérarchie.

- L'une, spatiale : de l'unité de plus grande taille (la zone agricole du département) à la plus réduite (la parcelle).
- L'autre, sociale : de la collection plus ou moins arbitraire d'objets d'étude juxtaposés (échantillon de 600 villages décrits à partir d'une batterie commune de critères) jusqu'à l'unité de sociabilité effective, communauté villageoise, exploitation).

En d'autres termes, au sein d'un tel dispositif d'investigations, la réduction de taille des unités étudiées tend à s'accompagner d'un déplacement du « centre de gravité » de la recherche du géographique vers l'économique, le social et le technique.

On peut se poser la question de savoir en quoi une telle démarche d'analyse est susceptible d'apporter des éléments de compréhension ou d'information utilisables à l'échelle régionale.

Le problème principal est, ici, celui des modalités de passage d'un niveau d'appréhension à un autre et, tout particulièrement, celui de la pertinence des études de cas très localisées lorsqu'on veut en tirer parti pour une réflexion ou une action s'exerçant dans un cadre beaucoup plus large — dans le cas présenté ici, celui du département.

Pour poser cette question en termes adéquats, il faut d'abord rappeler une précision essentielle d'un point de vue épistémologique : le découpage en niveaux d'analyse ne signifie en rien celui de la réalité en paliers autonomes. Il ne concerne que la méthodologie d'observation des faits. Le postulat qui sous-tend l'ensemble de la démarche décrite ici est, au contraire, celui de l'unicité du réel : régional, local, individuel ne sont que des perspectives différentes s'ouvrant sur un système unique.

D'un niveau à l'autre, ce qui change, ce sont les outils d'analyse adoptés, la taille des unités d'observation, les modes d'articulation entre faits que l'on privilégie. Ainsi, un même phénomène — celui des prix agricoles — est-il envisageable aussi bien sous l'angle très large des processus qui contribuent à leur formation (ce qui conduit à raisonner aux échelles régionale, nationale et même internationale) que du point de vue très spécifique de leur impact sur la vie économique et sociale des individus.

Chaque objet identifié à un palier donné se trouve inclus dans l'un de ceux que l'on perçoit au niveau plus large : l'individu dans l'exploitation, celle-ci dans le village, ce dernier dans le secteur écologique ou le « pays », ceux-ci enfin dans la région. Par rapport à une telle structure, le problème de la remontée d'un échelon d'observation à un autre, qui l'englobe, se pose en termes absolument différents de ceux qu'impliqueraient une extrapolation ou une généralisation statistiques. Dans le cas présent, il ne s'agit nullement de prolonger ou d'étendre à l'ensemble d'une distribution ou d'une population les résultats quantitatifs tirés de l'observation d'un petit nombre de cas, mais de bâtir un modèle explicatif permettant de suivre le cheminement des inclusions successives qui ont mené de la région à l'individu et qui permettent, ensuite, de faire en sens inverse le chemin parcouru.

Si l'on reprend l'exemple de Maradi, on voit que l'on a procédé de manière suivante lors de la mise en place du dispositif de recherche.

1) Zonage de l'espace départemental en partant d'un certain nombre de critères posés comme discriminants quant à l'état d'un agro-système : contraintes écologiques (climats, sols, végétation), intensité et forme de l'occupation agricole de l'espace, composition ethnique des populations, ancienneté de l'implantation, degré d'intégration dans l'économie marchande.

2) Identification d'un certain nombre de situations contrastées manifestant des combinaisons différentes de ces critères suivie d'études plus détaillées conduites dans quatre secteurs témoins représentatifs de ces situations.

3) Choix de quatre villages illustrant chacun les conditions dominantes de l'un des secteurs témoins. La grille de différenciation de ces villages peut être bâtie comme ci-après.

Critères Villages	Pluviométrie	Occupation de l'espace	Ethnies	Ancienneté de création	Intégration dans l'écon. marchande
MAGAMI	600 mm	Mosaïque de poches de brousse et de plages densé- ment cultivées	Haoussa	60 ans	+ + +
SHARKEN HAWSA	500 mm	Très dense et continue	Haoussa	70 ans	+ + +
GURJAE	500 mm	En « oasis » : vastes terroirs séparés par des plages de brousse	Haoussa + Bouzous + Béribéris	200 ans	+ +
DAN KULLU	400 mm	Juxtaposition large de poches de brousse et de plages de cultu- res	Haoussa + Bouzous	40 ans	+ +

4) Élaboration d'un modèle d'organisation agricole et foncière propre à chacun des villages (intégrant différents paramètres tels que la nature des sols, l'éloignement des champs par rapport à l'agglomération, la pratique de l'élevage, les modes de restitution), établissement d'une typologie des exploitations (cf. ci-contre) et formulation d'hypothèses quant aux rapports socio-économiques liant les différentes catégories identifiées (notamment en ce qui concerne les transferts de terre et de force de travail).

5) Sélection, dans chaque village, d'un échantillon réduit d'exploitations (une douzaine environ) représentatives de l'éventail des situations types identifiées au palier précédent ; études sociologiques, économiques et agronomiques approfondies concentrées sur ces exploitations et les individus qui les constituent.

Parvenu au début de cette chaîne d'opérations successives, on est donc *en mesure de replacer chaque objet d'analyse au sein du modèle explicatif ou de la grille descriptive établie pour l'objet plus large au sein duquel il s'inscrit* :

- on sait, par exemple, que ce paysan qui part en exode est chef d'une famille aux faibles revenus dont les terres sont mal situées dans le terroir et surexploitées ;
- que le village auquel il appartient connaît une forte inégalité foncière, qu'il est touché par une crise agricole profonde affectant l'ensemble de ses habitants (pénurie de terres, baisse de fertilité des terres, dégradation de la végétation ;
- que ce village est placé au cœur d'une zone assez anciennement peuplée du département (70 ans), consacrée naguère à la culture arachidière, couverte de sols sableux peu fertiles et connaissant une pluviométrie moyenne de l'ordre de 500 mm par an ;

STRUCTURE « GIGOGNE » DU DISPOSITIF DE RECHERCHE

La région (ensemble de la zone agricole du département)

- Collecte des informations disponibles (cartes, études pédologiques, documents administratifs, recensements, données économiques).
- Analyse des données climatiques.
- Étude phyto-géographique et cartographie écologique.
- Enquête extensive portant sur 600 villages (chronologie et histoire du peuplement, données agro-économiques et sociologiques générales).
- Étude de l'implantation et l'utilisation pastorale de l'espace par les agro-pasteurs Peuls et Touaregs.
- Carte d'occupation agricole de l'espace réalisée sur la base de l'interprétation de la couverture aérienne de 1975.

Les secteurs écologiques témoins

Sur la base d'une exploitation partielle des données recueillies à l'échelle de l'ensemble de la région, un découpage en grandes unités écologiques a été opéré. Celles-ci ont été définies en fonction de la combinaison de facteurs naturels (pluviométrie, pédologie, végétation) et humains (intensité et forme de l'occupation de l'espace ; ancienneté du peuplement, extension des cultures de rente...).

Les opérations suivantes ont été menées à ce niveau :

- Photo-interprétation comparative des couvertures 1957 et 1975 sur des zones témoins d'environ 2 000 km² chacune.
- Étude de l'évolution des structures spatiales des terroirs ; mesure de l'augmentation des superficies cultivées pendant la période considérée.

Les villages témoins

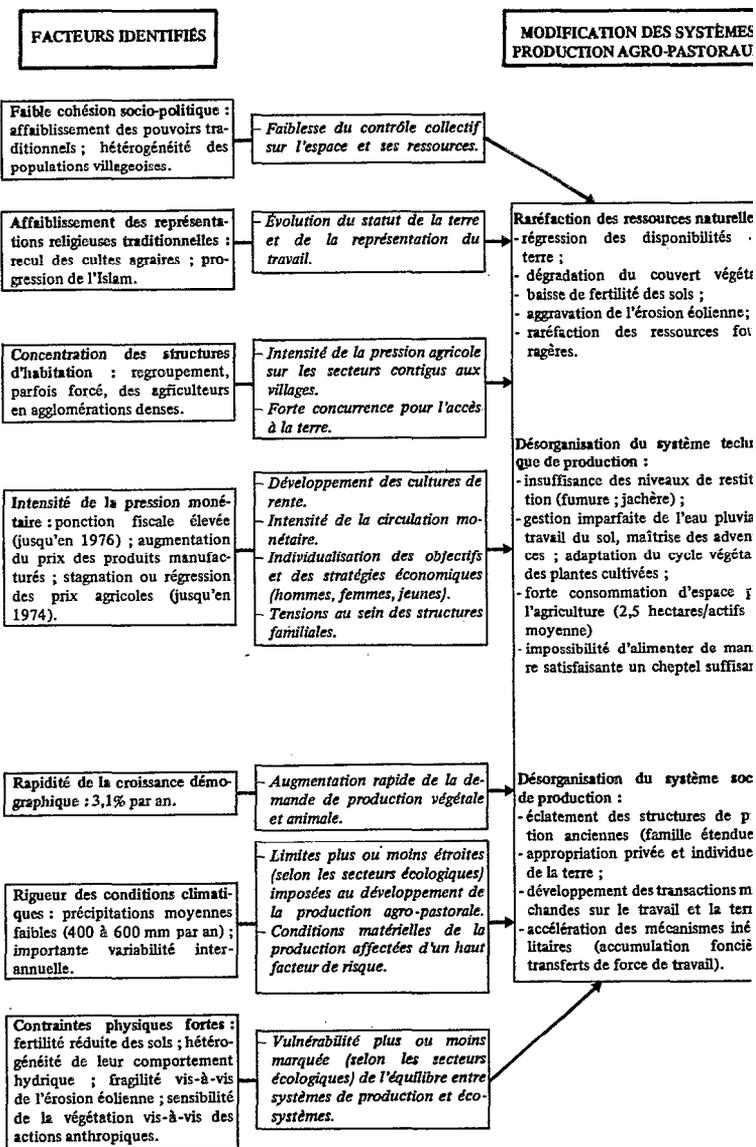
A partir des informations rassemblées aux deux précédents niveaux, un village témoin a été choisi dans chacune des zones écologiques. Les études suivantes y ont été menées :

- Photographies aériennes au 1/10 000 et photo-interprétation (sur trois villages seulement).
- Relevé du parcellaire : données foncières et données agricoles (sur trois villages).
- Inventaire démographique exhaustif.
- Inventaire exhaustif des facteurs de production et des niveaux de production (sur trois ans).
- Étude approfondie de la structure sociale et des généalogies.
- Étude agronomique des systèmes de cultures (principalement céréalières).

Les exploitations

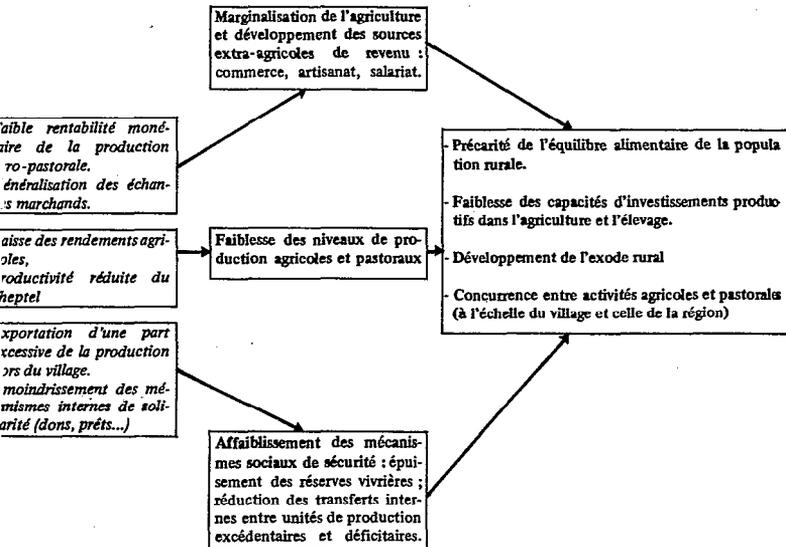
En fonction, d'une part, des résultats fournis par l'inventaire économique et démographique, et par le parcellaire ; d'autre part, des observations agronomiques conduites en phase exploratoire, un échantillon d'exploitations a été retenu qui ont été soumises à des observations plus approfondies.

- Suivi agronomique pendant une saison des cultures complètes (1978).
- Études de budget et de consommation (enquêtes récapitulatives complétées par des périodes répétées d'enquête quotidienne).



CONSEQUENCES ÉCONOMIQUES

PROBLÈMES MAJEURS IDENTIFIÉS



**EVOLUTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRO-PASTORAUX :
SCHEMA D'ANALYSE INTEGRE**

- que le rapport global des termes de l'échange entre produits agricoles et produits manufacturés auquel sont soumis les agriculteurs du département a connu une évolution extrêmement défavorable au cours des dernières décennies mais s'est redressé de manière sensible depuis le milieu des années 1970.

On peut, de la sorte parcourir sans solution de continuité la chaîne des liaisons allant du plus spécifique au plus général — de l'exploitation à la région — et chaque étude de cas se trouve dotée d'une « profondeur de champ » qui permet d'intégrer dans son interprétation des facteurs qui se manifestent à des échelles d'appréhension variées.

Il est évident qu'une telle procédure n'autorise nullement des généralisations à caractère statistique. Il est impossible de tirer de quelques cas des estimations de superficie, de rendement ou de production transposables à l'ensemble d'un secteur géographique — a fortiori, du département.

Ce que l'on peut faire, en revanche, c'est bâtir, en partant des cas étudiés, un certain nombre de paradigmes rendant compte de différents itinéraires explicatifs contrastés (du type de celui évoqué ci-dessus) et illustratifs de situations identifiées comme dominantes au sein de l'unité la plus large que l'on prend comme repère (ici le département).

Partant de là, deux démarches peuvent être adoptées.

L'une, pragmatique et tournée vers l'action, consiste à tenir ces modèles pour des cadres de référence que l'on utilisera pour analyser la réalité. Leur validité sera soumise au principe épistémologique du « plus ample informé » selon lequel une construction hypothético-déductive peut être considérée comme vraie tant qu'aucun fait ne sera venu la falsifier.

L'élaboration d'un modèle s'insère, là, dans un processus d'approximations successives qui permet d'affiner l'approche de la réalité par des procédures empiriques tout en maintenant l'accès à un niveau de formalisation qui rende possible l'élaboration théorique. Cette démarche est sans doute la plus adaptée à la recherche/développement car elle permet de fixer des priorités d'action spatialement localisées mais qui peuvent être révisées ou modulées au fur et à mesure que la pratique de terrain conduit à affiner les modèles initiaux.

L'autre démarche, qui n'est pas nécessairement exclusive de la précédente, consisterait à caractériser chaque modèle à l'aide d'indicateurs concrètement observables — si possible mesurables — puis à monter une enquête destinée à tester leur cohérence ainsi que leur distribution effective dans l'espace. C'est dans ce cas seulement que l'on pourrait parler de généralisation au sens statistique du terme.

Notons, pour terminer, que si chaque étude de cas est susceptible de fonctionner indépendamment des autres, comme une référence utilisable au sein d'une aire géographique donnée (par exemple le cas « Sharken Hawsa » dans tout le secteur central du département), il est possible également, par la comparaison des différents modèles établis, de tenter d'établir un schéma d'interprétation plus large rendant compte du passage de l'un à l'autre et de la dynamique évolutive à l'œuvre au sein des situations particulières étudiées. C'est ce qui est esquissé dans le schéma d'analyse ci-joint, qui permet d'identifier un certain nombre de facteurs-clés, dont les uns s'exercent de façon différentielle au sein de l'espace régional (conditions climatiques et édaphiques, structures socio-politiques...) tandis que d'autres relèvent de conditions englobantes affectant la région dans son ensemble.

La pertinence d'un tel schéma tend à dépasser le cadre régional puisqu'il représente un effort en vue de dégager des modalités générales de transformation des

agro-systèmes. Il peut cependant être manié comme un instrument de planification régionale, à la fois pour le repérage d'un certain nombre de problèmes majeurs et pour l'identification d'enchaînement de causalités susceptibles de guider l'élaboration d'une approche d'intervention intégrée au sein d'un espace géographique défini.

LA RÉGION ET LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT AUTOCENTRÉ

Qu'elle se traduise par des inventaires ou bien conduise à des diagnostics, l'analyse régionale interfère nécessairement avec les perspectives de développement ou, de manière plus concrète, avec les projets d'aménagement.

Cela fait que, territoire de recherche, la région est aussi le niveau privilégié d'intervention de l'Économie parce qu'elle est considérée, à tort ou à raison, comme le cadre spatial où les transformations en cours prennent ou peuvent prendre un caractère relativement autonome.

Rappelons cependant que, pendant longtemps, la planification ou ce qui en tenait lieu a pu s'apparenter à des évaluations comptables relevant de statistiques davantage élaborées au niveau national que régional et intéressant des actions plutôt sectorielles qu'intégrées. Et quels que soient les critères pris en compte et les objectifs retenus, il s'est agi le plus souvent d'un développement conçu et organisé d'en haut : la région-réceptacle, lieu de diffusion des politiques d'aménagement décidées au niveau national.

Puis la région a été observée pour elle-même et des stratégies de développement régional ont pu être dessinées en prenant en compte prioritairement les capacités locales. Plus récemment encore, une option en faveur du développement autocentré, en référence directe aux entités régionales, a été avancée.

Parmi plusieurs exemples relevant de cette dernière conception de développement, citons celle proposée dans le cadre de la nouvelle politique française de coopération qui, notons-le au passage, ne fait jamais référence à la région, mais s'intéresse aux sociétés agraires et à leurs espaces.

Il est écrit dans les documents présentant la « voie paysanne du développement rural » que la solution des problèmes alimentaires du Tiers-Monde passe par la revitalisation des sociétés agraires ; que celles-ci doivent disposer d'un espace économique suffisant, l'exploiter avec des techniques appropriées et, si besoin est, le défendre collectivement.

Il s'agit donc bien d'un *développement rural autocentré* (n'excluant pas la présence d'une armature urbaine et la prise en compte de ce qui est communément appelé : « relations ville-campagne »), conception impliquant que les habitants s'emploient à couvrir leurs besoins vivriers ; en d'autres termes, parviennent à l'autosuffisance alimentaire à partir de leurs propres capacités à tirer profit des potentialités locales.

La notion de développement autocentré vaut surtout dans la littérature comme contraire du développement extraverti, c'est-à-dire que les facteurs de production locaux se substituent aux facteurs de production importés et que de nouvelles activités sont intégrées autour de l'axe agricole afin de reconquérir le marché intérieur.

Disons-le tout net : le développement autocentré relève du mythe puisque toutes les sociétés contemporaines sont déjà intégrées dans le système mondial et ne peuvent être étudiées en dehors de ce système (cf. S. AMIN, 1976). Cette notion implique un processus de diversification des activités, d'intensification des échanges qui ne repose-

rait pas, ou très peu, sur les relations avec l'extérieur. Les circuits physiques et financiers se bouclent à l'intérieur de l'espace en cause (espace national), où sont situés les principaux centres de décision et où naissent les indispensables innovations techniques. Notion spatialisée, donc, et inséparable d'une certaine extension de ce support spatial.

Essayons maintenant de combiner cette notion avec celle d'espace régional en gardant prioritairement l'attention sur la réalité africaine.

Une *société paysanne* s'identifie en général à un espace de faible dimension. Le paysan, c'est l'homme d'un *pays* (au vieux sens français de ce mot), d'une localité. Une société paysanne véritablement liée à l'espace qu'elle exploite se reproduit plutôt qu'elle ne se développe. Elle peut essaimer, expulser des migrants, mais ce n'est là qu'une forme très spéciale de développement. Au surplus, une telle société n'est même pas autocentrée, dans la mesure où elle se compose plus d'une juxtaposition d'unités relativement autonomes que d'un ensemble organisé autour de pôles à fort pouvoir intégrateur. Entrer en développement, pour une société paysanne, c'est nécessairement prendre place dans un espace économique plus vaste que son propre espace, où la décision lui échappe toujours plus ou moins. C'est en fait participer à un mouvement qui, à plus ou moins brève échéance, fera d'elle autre chose qu'une société paysanne. Un développement purement rural, articulant quelques activités secondaires autour de « l'axe agricole », est difficile à concevoir. Il n'est imaginable qu'à la dimension d'un espace réduit, lui-même inclus dans un espace où se déploieraient inévitablement des mécanismes économiques de plus grande importance.

Peut-on parler de développement rural autocentré dans l'Afrique d'aujourd'hui ?

On pourrait discuter longuement sur le point de savoir si les sociétés agraires africaines — et si oui, lesquelles — sont des sociétés paysannes. Ce ne serait pas une question académique, puisque la réponse permettrait de mieux reconnaître les « trajectoires » effectivement suivies par les sociétés en cause et de caractériser le type de relation qu'elles entretiennent aujourd'hui avec *leur* espace et plus globalement avec l'environnement économique.

Ce qui est sûr, c'est que de nombreux groupes *ne pratiquent pas* une agriculture paysanne, et se trouvent déjà, aujourd'hui, pris dans des évolutions autres que celles où l'étape paysanne occupe une place décisive. En Afrique, la séquence-type serait plutôt celle où l'agriculture de traite succède, où vient se juxtaposer, à l'agriculture de subsistance pour déboucher finalement sur des formes *sui generis* difficiles à caractériser.

S'il en est ainsi, c'est que la très grande mobilité de nombreuses sociétés africaines a été l'occasion pour elles de nouer avec l'extérieur des relations qui rendent toute proposition d'autocentrage régional ou même national quelque peu dépassée.

Donnons quelques exemples :

- Les Soninké du Sénégal et du Mali viennent travailler dans la région parisienne et expédient dans la vallée du fleuve Sénégal des mandats grâce auxquels parents et épouses demeurant sur place peuvent engager des manœuvres agricoles [WEIGEL, 1982].
- Les Wolof et même les Serer du Bassin Arachidien sénégalais défrichent les « Terres Neuves » de l'Est avec l'aide de *Surga* (mi-ouvriers agricoles, mi-métayers) et pratiquent sur ces terres neuves une agriculture extensive dont la rationalité économique ne fait plus guère de doute [DUBOIS, 1975 ; ROCHETEAU, 1975 ; TRINCAZ, 1979].

- Les Mossi du Yatenga (Haute-Volta) s'embauchent comme manœuvres dans les plantations de café et de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana et deviennent, de plus en plus souvent, « détenteurs » de petites plantations hors de leur pays, élargissant de cette manière, et par-delà les frontières, leur espace économique moderne après avoir, de tout temps, manifesté une forte propension au « débordement » des limites de leurs constructions territoriales (histoire des anciens royaumes mossi) [MARCHAL, 1983].
- Au Niger, dans le département de Maradi, le salariat agricole est devenu une pratique générale, alors que l'exode temporaire en Nigeria prend une ampleur croissante [RAYNAUT et GRÉGOIRE, 1980].

A l'évidence, la mobilité de la force de travail a permis, dans un cadre d'intégration extrêmement vaste, de consolider des formes d'agriculture extensives à faibles rendements qui butent, ou vont buter à brève échéance, sur la saturation et la détérioration du capital foncier. *A contrario*, les exemples localisés d'intensification que l'on peut découvrir (les Serer du Sine sénégalais, les Matakam du Nord-Cameroun...) semblent avoir enfermé les populations concernées dans une impasse archaïque dont finalement la seule migration — toujours elle — leur permet de sortir, après avoir atteint il est vrai des niveaux de densité démographique plus élevés qu'ailleurs.

Et à propos de densité, un dernier exemple, à l'échelle nationale cette fois, peut être donné : le Burundi.

Ce pays correspond à la fois à une unité physique (de hauts reliefs, au-dessus de 1 500 m, entourés de plaines à l'ouest, le long du lac Tanganyika et, à l'est, le long de la frontière tanzanienne) et à une entité socio-politique (un royaume fondé entre le xvi^e et le xvii^e siècles, constitué d'un maillage d'une quarantaine de chefferies, et dont les limites ont été fixées bien avant la pénétration coloniale). Actuellement, plus de 3,5 millions d'habitants occupent ce territoire de 28 000 km² ; densités moyennes : 135-140 hab./km².

Voilà donc un pays, un État-nation, offrant un excellent exercice de réflexion sur l'auto-centrage. L'agriculture, orientée essentiellement vers l'auto-subsistance, occupe 97 % de la population. L'agriculture vivrière repose sur la production de bananes, manioc, sorgho, riz, patates douces, maïs et arachides tandis que l'agriculture dite commerciale concerne presque exclusivement la production de café sur les hauteurs (région de Kazanga-Ngozi-Kitega), en grandes plantations (24 000 ha) mais aussi en plants associés, sur les parcelles paysannes, aux cultures vivrières (près de 400 000 exploitants concernés). Le coton a été, quant à lui, jugé non prioritaire et « sacrifié » depuis l'indépendance du pays, au profit des plantes vivrières.

Enfin, les produits de l'élevage sont essentiellement destinés à l'économie familiale — et l'on sait qu'au Burundi le troc prend encore (et souvent) le pas sur les échanges en monnaie. Que souhaiter de mieux dans l'optique d'un développement autocentré prenant en compte prioritairement les stratégies paysannes ?

Malheureusement pour le concept d'auto-centrage, le Burundi n'est pas le « pays rêvé ». Les stratégies paysannes s'accommodent, là aussi, des migrations. Les paysans, que tout le monde s'accorde à décrire comme étant « accrochés à leurs collines » (comme dans le Rwanda, voisin) sont des gens mobiles. Leur *espace de vie* ne correspond pas totalement à celui d'un enracinement sur les lieux de production mais correspond à l'espace traversé par leurs déplacements. Certains paysans émigrent saisonnièrement, ou définitivement, des hauts-reliefs vers les plaines périphériques où se situent les périmètres agro-industriels proches de la capitale ; l'émigration vers l'étranger renvoie surtout à l'histoire politique récente. Tout ceci laisse entrevoir que l'espace de l'indépendance alimentaire est bien plus vaste que celui du terroir ou de la micro-région. Le développement autocentré du Burundi serait obligé de s'accommo-

der de ces 100 000 Barundi établis en Ouganda et des quelques 30 000 autres installés au Zaïre et en Tanzanie.

De ce qui précède, nous retiendrons qu'en Afrique rurale aujourd'hui les manifestations d'intégration économique s'inscrivent dans un cadre qui dépasse largement les espaces contrôlés par les sociétés agraires. Il semble irréaliste de vouloir revenir en arrière, fût-ce en affublant ces sociétés de l'étiquette « paysanne » avec tout ce qu'elle comporte de connotations dans le registre de l'enracinement et de l'attachement au terroir. Si l'on veut parler en Afrique de développement autocentré ou endogène, il est indispensable de l'envisager à la dimension d'ensembles étendus, plus vastes certainement que les entités nationales actuelles. Comme le disait B. VINAY dès 1968 : « l'Afrique souterraine a déjà réalisé son Marché Commun ».

Tandis que se maintiennent ou se renouvellent les grands flux commerciaux dits traditionnels, tels que la descente de poisson séché et fumé, de viande et de bétail, la montée de la cola, d'autres mouvements sont en train de naître et de s'amplifier sous nos yeux : céréales (dont le maïs), riz, légumineuses, entravés d'une façon générale, par l'existence des frontières qui séparent le Niger, la Haute-Volta et le Mali d'une part, de la Nigeria, du Bénin, du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire d'autre part, ou de réglementations intérieures aux États.

Toutes chaotiques qu'elles soient, ces manifestations d'intégration, notamment entre savane et forêt, indiquent une première voie à suivre. Sans prétendre enfermer l'Afrique dans une rupture avec les marchés mondiaux ou dans une autarcie totalement contredites par les faits depuis longtemps, *on peut se proposer de favoriser tout ce qui renforce les complémentarités* — et par conséquent la circulation des hommes, des ressources et des produits — notamment entre la zone soudano-sahélienne et la zone forestière.

Dans cet espace d'échanges, un type d'articulation est à privilégier résolument : celui qui devrait réunir la demande urbaine de produits alimentaires et les productions locales, même éloignées. On assiste actuellement au dépérissement de certaines cultures d'exportation (arachide au Niger, par exemple) alors que des produits comme le maïs, l'igname, le riz, etc., entrent de plus en plus dans les circuits marchands. Une occasion se présente donc de donner un contenu concret à la notion de développement endogène ou autocentré, en orientant ces circuits marchands vers la demande urbaine plutôt qu'en laissant cette dernière se raccorder définitivement aux importations étrangères. Cela suppose une protection douanière, bien sûr, et aussi que l'on évite des incohérences ou des erreurs en matière de commercialisation comme celles qui ont suivi l'accroissement du prix et de la production de riz en Côte d'Ivoire à partir de 1974 [DOZON, 1979].

Il n'est donc guère réaliste d'envisager un développement qui porterait prioritairement sur la satisfaction des besoins alimentaires en s'adressant essentiellement à des *sociétés agraires revitalisées* défendant leur *espace économique* et l'exploitant au moyen de techniques adaptées à leur milieu.

Un développement véritablement autocentré suppose une forte diversification des activités, appuyé sur des espaces d'échange plus vastes que les micro-nations africaines actuelles.

Qu'on le regrette ou non, le développement implique l'intégration des paysanneries, et des sociétés agraires en général dans un espace de division du travail et d'échanges de grandes dimensions, à l'intérieur duquel ces sociétés auront à subir des transformations rapides.

La vraie question, c'est celle de la contribution attendue des sociétés agraires pour la mise en route et l'entretien du processus de développement. Partout, historiquement, cette contribution a été substantielle et décisive.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN (S.) — 1976 — *L'accumulation à l'échelle mondiale*, UGE 10/18, 2 vol.
- ANCEY (G.) — 1970 — L'influence d'un centre urbain sur la zone rurale environnante. L'exemple Bouaké-Brobo (Côte d'Ivoire), *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. VII, n° 4, pp. 49-78.
- ANCEY (G.) *et al.* — 1971a — *L'analyse économique spatiale, méthodes et indicateurs*. Centre ORSTOM de Petit-Bassam, Côte d'Ivoire, Sci. Hum., vol. IV, n° 3, 39 p. multigr. + bibliogr.
- ANCEY (G.) *et al.* — 1971b — *Problèmes posés par le développement à base régionale en Côte d'Ivoire*. Centre ORSTOM de Petit-Bassam, Côte d'Ivoire, Sci. Hum., vol. IV, n° 2, 57 p. multigr. + annexes + bibliogr.
- ANCEY (G.) — 1974 — *Relations de voisinage ville-campagnes. Une analyse appliquée à Bouaké : sa couronne et sa région (Côte d'Ivoire)*, Coll. Mémoires, n° 70, ORSTOM, Paris, 258 p.
- ANCEY (G.), CHEVASSU (J.), MICHOTTE (J.) — 1974 — *L'Économie de l'espace rural dans la région de Bouaké*, Coll. Travaux et Documents, n° 38, ORSTOM, Paris, 251 p.
- ANCEY (G.), et PESLAY (M.) — 1983 — *La planification à base régionale en Côte d'Ivoire*. Ministères des Relations Extérieures — Coopération et Développement — et Société d'Études pour le Développement Économique et Social, Coll. Méthodologie n° 18, Paris, 135 p.
- BERTRAND (G.) — 1972 — « Les structures naturelles de l'espace géographique — l'exemple des montagnes cantabriques centrales (N.O. de l'Espagne) », *Rev. géogr. Pyrénées et Sud-Ouest*, t. 43, fasc. 2, pp. 175-206.
- BERTRAND (G.) — 1975 — « Pour une histoire écologique de la France rurale » in *Histoire de la France rurale*, Seuil, Paris, t. 1, pp. 37-112.
- BERTRAND (G.) — 1978 — « La géographie physique contre nature ? », *Hérodote*, n° 12, pp. 77-96.
- BIED-CHARRETON (M.) *et al.* — 1981 — *Notice explicative n° 87. Carte des conditions géographiques de la mise en valeur agricole de Madagascar. Thème 1 : Potentiel des unités physiques au 1/1 000 000*. ORSTOM, Paris et Dir. de la Recherche Scientifique et Technique, Antananarivo, 187 p.
- BOUDEVILLE (J.R.) — 1970 — *Les espaces économiques*, PUF, Que sais-je ?, Paris, 126 p.
- BOUTILLIER (J.L.) *et al.* — 1962 — *La moyenne vallée du Sénégal*, PUF, Paris, 369 p.
- BRUNET (R.) — 1969 — « Le quartier rural, structure régionale », *Rev. géogr. Pyrénées et Sud-Ouest*, t. 40, fasc. 1, pp. 81-100.
- BRUNET (R.) — 1972 — *Pour une théorie de la géographie régionale. Mélanges offerts à A. Meynier*. PUB, Rennes, pp. 649-662.
- CAMBRÉZY (L.) — 1981 — *Effets géographiques de la densification rurale au Rwanda : migrations de continuité et conquête des marais*. 223 p. multigr. Thèse de 3^e cycle. EHESS — L.A. 94.
- CHARMES (J.) — 1973 — La monographie villageoise comme démarche totalisante : application à la paysannerie des hauts plateaux malgaches. *Revue Tiers-Monde*, t. XIV, n° 55, juill.-sept., pp. 639-652.
- CLAVAL (P.), JUILLARD (E.) — 1967 — *Région et régionalisation dans la géographie française et dans d'autres sciences sociales*, Dalloz, Paris.
- C.N.R.S. — 1967 — *Régionalisation et développement*, Strasbourg, 288 p.
- COUTY (Ph.) et HALLAIRE (A.) — 1980 — *De la carte aux systèmes. Vingt ans d'études agraires au sud du Sahara (ORSTOM 1960-1980)*. Note AMIRA n° 29, Paris, INSEE-Coop., 121 p. multigr.
- COUTY (Ph.), PONTIE (G.) et ROBINEAU (Cl.) — 1981 — *Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux. Un thème de recherche de l'ORSTOM (Afrique : 1964-1972)*. Note AMIRA n° 31, Paris, INSEE-Coop., 79 p. multigr.
- COUTY (Ph.), LERICOLLAIS (A.) — 1982 — *Vers une méthode pratique d'analyse régionale. Le cas de la Vallée du Sénégal (1957-1980)*, AMIRA n° 36, Paris, INSEE-Coop.

- DANEL (J.M.) *et al.* — 1979 — *Guide d'évaluation a posteriori des opérations de développement rural*, Coll. Méthodologie de la Planification, n° 14, Ministère de la Coopération, Paris, 134 p.
- DELAUNAY (D.) — 1975 — *Migrations et pénétration de l'économie marchande. Le Waalo (région du fleuve Sénégal)*. Centre ORSTOM de Dakar-Hann, 67 p. multigr., doc. provisoire.
- DELAUNAY (D.) — 1976 — *Mode et typologie des migrations rurales. Enquête réalisée dans la région de Dagana*. Centre ORSTOM de Dakar-Hann, 81 p. multigr.
- DELAUNAY (D.) — 1977 — *Typologie et évaluation des flux migratoires*. Centre ORSTOM de Dakar-Hann, 98 p. multigr.
- DOLLFUS (O.) — 1971 — *L'analyse géographique*, PUF, Que sais-je ?, Paris, n° 1456, 124 p.
- DONGMO (J.L.) — 1979 — « Les efforts des Bamiléké de l'Ouest Cameroun pour adapter leur agriculture à l'accumulation démographique et pour sauver leur équilibre alimentaire face aux « agressions » de l'économie marchande », *Maîtrise de l'Espace agraire et développement*, Mémoire ORSTOM, n° 89, pp. 140-147.
- DOZON (J.P.) — 1979 — « Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération « riziculture irriguée » en Côte d'Ivoire », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XVI, n° 1-2, pp. 37-38.
- DUBOIS (J.P.) — 1975 — « Les Serer et la question des Terres Neuves au Sénégal », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XII, n° 1, pp. 81-120.
- DUPRÉ (G.) — 1982 — *Un ordre et sa destruction*. Coll. Mémoires, n° 53, ORSTOM, Paris, 446 p.
- Espace Temps* (Revue) — 1979 — Région. Enquête sur un concept au-dessus de tout soupçon, n° 10-11.
- FRÉMONT (A.) — 1976 — *La région espace vécu*, PUF, Paris, 223 p.
- GOUROU (P.) — 1973 — *Pour une géographie humaine*, Flammarion, Paris, 380 p.
- GRÉGOIRE (E.) — 1980 — *Étude socio-économique du village de Gourjae (département de Maradi, Niger)*, Université de Bordeaux II et DGRST, 117 p. multigr.
- HIRSCHMAN (A.O.) — 1964 — *Stratégie du développement économique*. Éditions Ouvrières, Paris, 246 p.
- JUILLARD (E.) — 1974 — *La région. Contribution à une géographie générale des espaces régionaux*, OPHRYS, Paris.
- KANE (F.), LERICOLLAIS (A.) — 1975 — « L'émigration en pays soninké », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XII, n° 2, pp. 177-187.
- LERICOLLAIS (A.) — 1975 — « Peuplement et migration dans la vallée du Sénégal », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XII, n° 2, pp. 123-136.
- LERICOLLAIS (A.) — 1979 — « Activités traditionnelles et insertion dans les casiers irrigués de la vallée du Sénégal », *Actes du Colloque de Ouagadougou, 4-8 décembre 1978*. Coll. Mémoires, n° 89, ORSTOM, pp. 265-273.
- LERICOLLAIS (A.), DIALLO (Y.) — 1980 — *Peuplement et culture de saison sèche dans la vallée du Sénégal — Notice explicative n° 81*. ORSTOM et OMVS, Paris, ORSTOM (7 cartes et 8 fascicules).
- LHUILIER (H.) — 1967 — Outils et cadres pour une planification régionale. *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. IV, n° 2, pp. 61-111.
- MALASSIS (L.) — sans date — *Formation et développement des systèmes agricoles de production*. Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), 24 p. multigr.
- MARCHAL (J.Y.) — 1974 — « Un espace régional nord-soudanais : les pays du Yatenga ». *L'Espace Géographique*, 2, pp. 93-109.
- MARCHAL (J.Y.) — 1983 — *Société, espace et désertification dans le Yatenga (Haute-Volta)*. ORSTOM, à paraître.
- MARCHAND (J.P.) — 1980 — « Les contraintes physiques et la géographie contemporaine », *L'Espace géographique*, t. IX, n° 3, pp. 231-140.
- MARGUERAT (Y.) et CAMBRÉZY (L.) — 1978 — *La géographie française dans le Tiers-Monde. Trois quarts de siècle de thèses de géographie dans la zone chaude*. *Intergéo* n° 51, 58 p.

- MICHOTTE (J.) — 1970 — « Innovation et transformation du milieu rural en Côte d'Ivoire : la diffusion du coton Allen dans la zone dense à l'ouest de Bouaké », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. VII, n° 4, pp. 7-19.
- MICHOTTE (J.) — 1972 — « Cartographie des échanges et détermination d'une zone polarisée autour de la ville de Bouaké », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. IX, n° 2, pp. 209-210.
- MINVIELLE (J.P.) — 1978 — « Méthodologie d'une étude sur les systèmes de production paysans dans la moyenne vallée du Sénégal », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XV, n° 3, pp. 221-244.
- MINVIELLE (J.P.) — 1979 — *Systèmes de production actuels et transferts migratoires chez les populations de la moyenne vallée du Sénégal*. Thèse pour le doctorat d'État ès Sciences Économiques — Université de Montpellier I, 466 p. multigr.
- ORSTOM — 1974 — *Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar (Journées de travail de Yaoundé, 9-12 octobre 1972)*. Travaux et Documents n° 39, ORSTOM, Paris, 325 p.
- PERRIN (J.-Cl.) — 1967 — « Le développement régional (Schémas d'analyse de l'économiste) ». *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. IV, n° 2, pp. 7-60.
- PERRIN (J.-Cl.) — 1974 — *Le développement régional*. Coll. SUP, PUF, Paris, 208 p.
Deux intéressantes analyses de cet ouvrage sont à consulter : l'une signée par A.S. Bailly et parue dans la revue *l'Espace géographique*, t. IV, n° 1, 1975, p. 80 ; l'autre signée par Ch. Debbsch, parue dans le journal *Le Monde* du 29 août 1975.
- RAFFESTIN (Cl.) — 1978 — « Les construits en géographie humaine : notions et concepts », *Colloque Céopoint-Groupe Dupont*, pp. 55-74.
- RAYNAUT (Cl.) — 1980 — *Recherches multidisciplinaires sur la région de Maradi ; rapport de synthèse*. DGRST, Université de Bordeaux II, 76 p.
- ROCHETEAU (G.) — 1975 — « Société wolof et mobilité », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XII, n° 1, pp. 3-18.
- ROCHETEAU (G.) — 1975 — « Pionniers Mourides au Sénégal : colonisation des Terres Neuves et transformation d'une économie paysanne », *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XII, n° 1, pp. 19-53.
- SANTOIR (C.J.) — 1975 — « L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée ». *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XII, n° 2, pp. 137-160.
- SAUTTER (G.) — 1968 — « La région traditionnelle en Afrique Tropicale », in *Régionalisation et Développement*, éd. du CNRS, Paris, pp. 65-107 (Colloque International de Sciences Humaines de Strasbourg, juin 1967).
- SAUTTER (G.) — 1971 — *Mise au point sur le fonctionnement, les activités et les orientations de la géographie à l'ORSTOM*. ORSTOM, Paris, 37 p. multigr. (diffusion interne).
- SAUTTER (G.) — 1975 — « La discipline et son contexte. Quelques réflexions sur la géographie en 1975 », *Rev. int. des Sciences Sociales*, vol. XXVII, n° 2, pp. 245-263.
- SAUTTER (G.) — 1979 — « Le paysage comme connivence », *Hérodote*, n° 16, pp. 40-67.
- SAUTTER (G.), PÉLISSIER (P.) — 1964 — « Pour un atlas des terroirs africains », *L'Homme - Revue française d'anthropologie*, Mouton, Paris, pp. 56-72.
- SCHMITZ (J.) — 1981 — *Un essai de généalogie historique. Territorialité, Segmentarité et Différenciation statutaire dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Centre ORSTOM de Dakar-Hann, multigr. 95 p.
- SECK (S.M.) — 1981 — *Irrigation et aménagement de l'espace dans la moyenne vallée du Sénégal. Participation paysanne et problèmes de développement*. Thèse d'État, Université de St-Étienne, avril, 3 vol., 625 p., multigr.
- TRINCAZ (P.X.) — 1979 — « Transformations sociales dans les zones nouvelles d'implantation rurale : les Serer dans les Terres Neuves du Sénégal Oriental ; *Cah. ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XVI, n° 1-2, pp. 19-36.
- VINAY (B.) — 1968 — *L'Afrique commerce avec l'Afrique*, PUF, Paris.
- WEIGEL (J.Y.) — 1982 — *Migration et production domestique des Soninké du Sénégal*. Travaux et Documents, ORSTOM, Paris, 133 p.

WINTER (G.) — 1974 — Région : concept opérationnel perfectible ou concept-piège ? Rapport aux Journées de Travail de Yaoundé, 9-12 octobre 1972, in : *Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar*. Coll. Travaux et Documents, n° 39, ORSTOM, Paris, pp. 303-311.

WINTER (G.) — 1974 — Développement et région. Communication aux Journées de Travail de Yaoundé, 9-12 octobre 1972, in : *Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar*. Travaux et Documents, n° 39, ORSTOM, Paris, pp. 312-315.